Institut National de Médecine Agricole

CATALOGUE FORMATIONS 2019

Des formations pour tous les acteurs de la santé et de la sécurité au travail en agriculture.

• FORMATIONS MÉDICALES • FORMATIONS SST • DIPLÔMES

INMA
Santé Sécurité Agriculture

EDITO

Protection de la santé, prévention des risques professionnels, amélioration des conditions de travail, prévention de la désinsertion professionnelle, l'INMA a toujours été mobilisé sur ces thèmes par l'intermédiaire notamment des formations proposées dans son catalogue.

L'offre de formation 2019 va bien évidemment toujours dans ce sens avec deux approches complémentaires et indispensables :

- Des formations médicales pour les praticiens (médecins du travail, médecins-conseils, dentistes-conseils) et les infirmiers du travail. De plus l'INMA est reconnu comme organisme de formation DPC, permettant aux professionnels de santé d'accomplir leur obligation de DPC

- Des formations multidisciplinaires (publics précédents, conseillers en prévention, autres intervenants concernés par les thèmes traités).

Et sans oublier les moments forts des manifestations de l'année 2019 au cours desquels nous pourrons échanger sur des thèmes d'actualités impactant la santé du monde agricole et rural.

Professeur Jean Marc SOULAT

Président de l'INMA

INMA

Santé Sécurité Agriculture

Nos FORMATIONS

Santé Sécurité Agriculture

DIPLÔME MÉDECINE AGRICOLE
CODE DIP **Page 12**

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE SANTE AU TRAVAIL
CODE DUST **Page 13**

FORMATIONS MÉDICALES
CODE MED **Page 13**

FORMATIONS SST
CODE SST **Page 50**

AUTRES FORMATIONS
CODE AUT **Page 66**

MANIFESTATIONS
CODE MAN **Page 69**

INDICATIONS SYMBOLES :

NOUVEAUTÉ • NOUVELLE FORMATION

• FORMATION ACTUALISÉE

IMT INSTITUT DE MÉDECINE DU TRAVAIL DU VAL DE LOIRE • FORMATION EN PARTENARIAT AVEC L'IMTVL

N° 1846 odpc Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr • DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

• CONDITIONS DE VENTE ET AGRÉMENTS

INSCRIPTION

>> Pour les Caisses de Mutualité Sociale Agricole ou organismes affiliés :

• Compléter le document "Plan de formation prévisionnel 2018" (fichier "Plan_MSA_2018.xls" en téléchargement sur le site internet) et le retourner par courriel à l'INMA.

>> Pour les autres organismes et les inscriptions individuelles :

• Compléter le document "Formulaire non MSA" (en téléchargement sur le site internet dans l'espace "Formation") et le retourner par courrier à l'INMA.

>> Note :

• Les documents précédents ne concernent pas le Diplôme de Médecine Agricole, le DUST et les manifestations (Colloque, Symposium) qui font l'objet d'une gestion différente et de formulaires d'inscription spécifiques disponibles en téléchargement sur le site internet.

DÉSISTEMENT

Sauf cas de force majeure reconnue(*), l'annulation d'inscription entraînera le versement d'un pourcentage du coût pédagogique du stage ou de la prestation en fonction du délai de désistement calculé par rapport à la date du premier jour de la formation :

- de 30 jours à 15 jours : 20 % du coût pédagogique,
- moins de 15 jours : 50 % du coût pédagogique,
- le jour même ou l'absence sans notification : 100 % du coût pédagogique.

(*) Maladie du stagiaire, d'un enfant ou du conjoint exclusivement, avec production d'un certificat médical attestant de l'incapacité à suivre la formation.

En dehors des cycles de formation, toute formation débutée ou suivie partiellement est due en totalité.

En cas d'annulation de la participation à une partie d'un cycle (formations des praticiens et des infirmiers "MED1", "MED2", "MED3" et "MED 47" et des médecins-chefs "MED 4"), deux possibilités sont envisageables :

• soit, dans le cas d'une annulation définitive, retenue proportionnelle à la durée de la formation effectuée (décomptée par semaine entière non effectuée) majorée de frais de désistement de 10 % du montant de la formation,

• soit report sur l'exercice suivant pour un même stagiaire.

Dans le cas particulier du Diplôme de Médecine Agricole, pour toute formation commencée (quelle que soit la durée) et secondairement interrompue, l'INMA conservera la totalité des frais pédagogiques sauf cas de force majeure. Après concertation, un report de la formation pourra être proposé dans les situations d'interruption pour cas de force majeure (voir dossier pédagogique du Diplôme de l'INMA).

AGRÉMENTS EN TANT QU'ORGANISME DE FORMATION

- **Formation continue : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 24 37 00085 37 auprès du Préfet de la région Centre**
- **Développement Professionnel Continue (DPC)**
- **Organisme de DPC enregistré favorablement jusqu'en 2021.**

INMA
Santé Sécurité Agriculture

SOMMAIRE

• DIP - DUST // DIPLÔME

- **DIP //** Diplôme de Médecine Agricole P. 12
- **DUST //** Diplôme Universitaire de Santé au Travail P. 13

• MED // FORMATIONS MÉDICALES

>> FORMATIONS MÉTIERS DE LA MSA

- **MED 1 //** Formation initiale des Médecins du travail P. 15
- **MED 2 //** Formation initiale des Médecins-conseils P. 16
- **MED 3 //** Formation initiale des Dentistes-conseils P. 17
- **MED 47 //** Formation initiale des Infirmiers du travail P. 18
- **MED 4 //** Médecin-chef de service. Une fonction, un métier P. 19
- **MED 48 //** Médecin-chef de service. Management "Plus" P. 20
- **MED 51 //** Préparation au concours de Praticien-conseil de la MSA (*) P. 21

(*) Tous médecins et chirurgiens-dentistes selon le concours.

>> ACTUALISATION ET PERFECTIONNEMENT

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

- **MED 7 //** Actualisation des connaissances Médecins du travail P. 22
- **MED 8 //** Actualisation des connaissances Médecins-conseils P. 23
- **MED 9 //** Actualisation des connaissances Dentistes-conseils. P. 24

PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE POST-UNIVERSITAIRE (EPU)

- **MED 10 //** EPU Médecins du travail et Médecins-conseils. P. 25
- **MED 11 //** EPU Dentistes-conseils P. 26

>> FORMATIONS TECHNIQUES

RISQUE BIOLOGIQUE

- **MED 12 //** Zoonoses. Connaissances médicales P. 27

RISQUE CHIMIQUE

- **MED 14 //** Risque chimique. Réglementation et toxicologie P. 28
- **MED 16 //** Risque chimique. Toxicité des produits chimiques P. 29

SOMMAIRE

• MED // FORMATIONS MÉDICALES

>> FORMATIONS TECHNIQUES

RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL (RPS)

- **MED 17 //** RPS. Optimiser l'entretien individuel P. 30
- **MED 18 //** Epuisement professionnel P. 31

RISQUES PHYSIQUES

- **MED 22 //** TMS. Actualités médico-chirurgicales P. 32
- **MED 52 //** Lombalgies. Une vision dynamique de leur prise en charge P. 33

AUTRES THÈMES EN SANTÉ AU TRAVAIL

- **MED 23 //** Pathologies médicales en santé au travail : dermato, ORL, pneumo P. 34
- **MED 27 //** Fonctions publiques et santé au travail P. 35
- **MED 25 //** Addictions et santé au travail P. 36
- **MED 41 //** Ophtalmologie et santé au travail P. 37
- **MED 53 //** Troubles mentaux et de la personnalité au travail P. 38
- **MED 55 //** Savoir travailler en pluridisciplinarité en santé au travail P. 39
- **MED 57 //** Savoir faire et interpréter les examens complémentaires effectués en entretien de santé au travail P. 40
- **MED 58 //** Sommeil et travail. De la physiologie à la gestion des horaires atypiques P. 41

AUTRES THEMES PRATICIENS CONSEILS

- **MED 61 //** Burn out. Affections psychologiques ou psychiatriques P. 42
- **MED 35 //** La gestion efficace des situations particulières P. 43

COMMUNICATION

- **MED 33 //** Développer ses compétences relationnelles en situation professionnelle P. 44
- **MED 34 //** Mieux vivre ses rencontres de médecin/infirmier du travail ou de Médecin-conseil en alliant efficacité et confort P. 45

DIVERS

- **MED 38 //** Mieux gérer son temps pour être plus efficace P. 46
- **MED 60//** Etre accompagnateur/animateur de programme DPC P. 47

SOMMAIRE

• SST // FORMATIONS SST

>> RISQUE BIOLOGIQUE

• **SST 1 //** Zoonoses. Gestion des risques et des crises P. 51

>> RISQUE CHIMIQUE

• **SST 2 //** Aide à l'évaluation Risque Chimique P. 52

>> RISQUES PSYCHOSOCIAUX

• **SST 4 //** RPS en entreprise. Un diagnostic partagé pour agir P. 53

• **SST 8 //** Diagnostic sociologique en entreprise P. 54

• **SST 81 //** Atelier pratique P. 55

• **SST 27 //** Prévention du suicide. Gestion de la crise P. 56

>> RISQUES PHYSIQUES

• **SST 15 //** Cardiofréquencemétrie P. 57

• **SST 33 //** Comprendre et interpréter la métrologie de l'environnement P. 58

>> AUTRES THÈMES

• **SST 32 //** Favoriser le retour en emploi : le rôle du Médecin-conseil et de l'équipe santé travail dans la prévention de la désinsertion professionnelle P. 59

• **SST 24 //** Machinisme agricole P. 60

• **SST 16 //** Visite d'entreprise. Particularités des TPE P. 61

• **SST 22 //** Les équipements de protection individuelle P. 62

>> DIVERS

• **SST 25 //** La conduite de projet en SST P. 63

• **SST 31 //** Epidémiologie en santé sécurité au travail P. 64

• **SST 35 //** Formation de formateur. Réussir la transmission du savoir professionnel P. 65

SOMMAIRE

• AUT // AUTRES FORMATIONS

- **AUT 1 //** CHSCT. Formation initiale des membres élus CHSCT P. 67
- **AUT 2 //** CHSCT. Agir sur les risques psychosociaux P. 68

• MAN // MANIFESTATIONS

- **MAN //** Manifestations annuelles de l'INMA P. 70

• DIP //

DIPLÔME DE MÉDECINE AGRICOLE

Devenir Médecin du Travail en Agriculture ...

Depuis sa création en 1958, l'INMA assure l'enseignement du Diplôme de Médecine Agricole. A ce jour, plus de 2 857 médecins sont diplômés et un grand nombre a mobilisé ses compétences dans les services de Santé au travail en Agriculture.

Basé sur une période d'enseignement modulable de une à deux années (présence obligatoire de 8 semaines à Tours), le Diplôme de Médecine Agricole permet à tous les praticiens diplômés d'exercer la Médecine du travail en agriculture et à défaut d'améliorer leurs connaissances des problèmes de santé du monde agricole et rural.

• DUST //

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Devenir Infirmier en Santé au Travail

Dans le cadre de la pluridisciplinarité les services SST de la MSA recrutent des infirmiers du travail.

L'INMA en partenariat avec la faculté Paul Sabatier de Toulouse assure une formation diplômante pour les infirmiers en santé travail sur 7 semaines à Tours, tenant compte des spécificités du monde agricole.

• DIP //

Apportant des notions fondamentales sur les problèmes de santé liés aux conditions de vie et de travail en agriculture, le Diplôme de Médecine Agricole permet notamment d'exercer la Médecine du Travail en Agriculture.

LIEU	Tours
DATES	voir dans contenu ci-dessous
COÛT PÉDAGOGIQUE	2200 euros à titre individuel 3500 euros organisme ou employeur
Toutes les informations sont disponibles dans le DOSSIER PEDAGOGIQUE (en téléchargement ou sur demande)	
PUBLIC	Médecins, étudiants en médecine (3ème cycle), autres professionnels nous contacter
CONTACT : Delphine Arfouilloux 02 47 66 62 32 - arfouilloux.delphine@inma.fr	

OBJECTIFS

Donner aux médecins des notions fondamentales sur les problèmes de santé liés aux conditions de vie et de travail en agriculture et sur les démarches de prévention adaptées.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Travaux pratiques (1,5 jour). Visites d'entreprises agricoles.

• Une trentaine d'intervenants choisis pour leurs connaissances et leur expertise de la santé et de la Sécurité au travail. Aides méthodologiques à la rédaction du mémoire avec travail en ateliers.

CONTENU

• Toutes les informations relatives au déroulement de la formation sont regroupées dans le dossier pédagogique (téléchargement ou demande).
• La formation théorique repose sur le suivi et la validation des connaissances de 10 modules d'enseignement (MOD) :

>> MOD 1 : Connaissance du monde agricole et rural (1,5 jour du 01/10/18 au 02/10/18).
>> MOD 2 : Risque chimique. Toxicologie et évaluation du risque (4 jours du 15/01/19 au 18/01/19).
>> MOD 3 : Risque chimique. Toxicité des produits chimiques (dont pesticides) (4 jours du 04/02/19 au 07/02/19).
>> MOD 4 : Risque biologie. Spécificité des zoonoses (3,5 jours du 02/10/18 au 05/10/18).
>> MOD 5 : Activité agricole. Stratégie de prévention SST (2.5 jours du 03/04/19/ au 05/04/19).
>> MOD 6 : Ambiances de travail. La démarche ergonomique (4 jours du 03/12/18 au 06/12/18) (+ 1,5 jour de TP à Dijon dates à définir).
>> MOD 7 : Autres risques professionnels (2 jours du 01/04/19 au 02/04/19).
>> MOD 8 : Réglementation du monde du travail et de l'entreprise (5 jours du 05/11/18 au 09/11/18).
>> MOD 9 : Santé au travail et santé publique. Conduites de projet (2 jours du 20/05/19 au 21/05/19).
>> MOD 9B : Conduite de projet en Santé au travail (2 jours du 22/05/19 au 23/05/19).
>> MOD 10 : Risques physiques et psychosociaux. Recommandations en Santé au Travail (4 jours du 11/03/19 au 14/03/2019).
>> MOD 11 : Sociologie des entreprises. Ateliers méthodologiques de rédaction d'enquêtes et de mémoires (4.5 jours : 7/12/18/ - 08/02/19 - 15/03/2019 - 5/04/19 de 13h30 à 16h00 - 24/05/2019)

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Le Diplôme de Médecine Agricole permet d'exercer la Médecine du travail en Agriculture (voir les articles R.717.50 et R. 717-52-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime).
• La formation est complétée par un stage de 5 jours dans un Service de Santé au Travail en Agriculture.
• Pour tout renseignement complémentaire (enseignement, organisation, débouchés, …), prendre contact avec l'INMA.

• DUST //

Apportant des notions fondamentales sur les problèmes de santé liés aux conditions de vie et de travail en agriculture, le Diplôme Universitaire de Santé au Travail permet d'exercer le métier d'infirmier en santé travail dans un service SST de la MSA.

LIEU	Tours
DATES	voir dans contenu ci-dessous
COÛT PÉDAGOGIQUE	3800 euros
Toutes les informations sont disponibles dans le DOSSIER PEDAGOGIQUE (en téléchargement ou sur demande)	
PUBLIC	Infirmiers en santé au travail de MSA
CONTACT : Delphine Arfouilloux 02 47 66 62 32 - arfouilloux.delphine@inma.fr	

OBJECTIFS

Se conformer aux exigences des services de santé au travail en agriculture. Donner aux infirmiers des notions fondamentales sur les problèmes de santé liés aux conditions de vie et de travail en agriculture et sur les démarches de prévention adaptées.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques.

• Des intervenants choisis pour leurs connaissances et leur expertise de la santé et de la Sécurité au Travail.

CONTENU

• Toutes les informations relatives au déroulement de la formation sont regroupées dans le dossier pédagogique (téléchargement ou sur demande).
• La formation théorique repose sur le suivi et la validation des connaissances de 7 semaines d'enseignement (SEM) :

>> SEM 1 : 08 au 12 octobre 2018
>> SEM 2 : 19 au 23 novembre 2018
>> SEM 3 : 10 au 14 décembre 2018
>> SEM 4 : 07 au 11 janvier 2019
>> SEM 5 : 28 janvier au 1er février 2019
>> SEM 6 : 18 au 22 mars 2019
>> SEM 7 : 13 au 17 mai 2019

• Validation d'un projet tutoré qui sera présenté à un jury à l'issue de la formation.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Art. R. 717-52-8.-L'infirmier recruté Diplômé d'Etat a l'autorisation d'exercer sans limitation dans les conditions prévues par le code de la santé publique et le code du travail. Si l'infirmier n'a pas suivi une formation qualifiante en santé au travail, l'employeur l'y inscrit au cours des douze mois qui suivent son recrutement et favorise sa formation continue.
• Pour tout renseignement complémentaire (enseignement, organisation, …), prendre contact avec l'INMA.

MED //

FORMATIONS MÉDICALES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Formations aux métiers de la MSA, actualisation et perfectionnement, formations techniques

Les formations médicales concernent spécifiquement tous les praticiens (médecins et dentistes).

L'offre de l'INMA permet aux nouveaux praticiens de la MSA de bien connaître l'institution dans laquelle ils vont exercer leur métier et d'acquérir les compétences nécessaires.

Les formations de perfectionnement en continu permettent à tous de conserver les connaissances médicales et "métiers" indispensables à tout professionnel tandis que les formations techniques sont, au choix de chacun, un moment d'approfondissement en lien avec un besoin professionnel ressenti.

N° 1846
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

• MED 1 //

FORMATIONS METIERS DE LA MSA

Les médecins du travail récemment recrutés dans un service de Santé-Sécurité au Travail en Agriculture doivent suivre une formation pour faciliter leur intégration dans un organisme de MSA et leur permettre de mener à bien les missions qui leur sont confiées.

FORMATION INITIALE DES MEDECINS DU TRAVAIL DE LA MSA	
DURÉE	**17 jours sur 4 semaines**
LIEU	Tours
DATES	25 (début 13h30) au 28 mars 2019 (*) 17 au 21 (fin 12h30) juin 2019 23 au 27 (fin 12h30) septembre 2019 25 au 29 (fin 12h30) novembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	2300 euros
PUBLIC	Médecin du travail récemment recrutés dans un service de Santé au Travail en Agriculture
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître les caractéristiques et les spécificités de la protection sociale agricole.
• Approfondir ses connaissances et développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Analyse de cas cliniques et de situations professionnelles. Discussions et échanges.

• Intervenants choisis, notamment dans le réseau de la Mutualité Sociale Agricole, pour leurs connaissances et leur expertise du métier de médecin du travail et de l'exercice en agriculture.

CONTENU

• Connaissances du monde agricole : les régimes de protection sociale (missions, structures, services…), les populations, les données socio-économiques, ... (*)
• Connaissances réglementaires et techniques spécifiques à la santé et à la sécurité au travail au travers des missions des médecins du travail et des équipes pluridisciplinaires.
• Outils institutionnels à disposition des médecins du travail.

(*) Parties communes avec la formation initiale des médecins-conseils, des dentistes-conseils et des infirmiers du travail.

• MED 2 //

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA MSA

N° 1846
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Les Médecins-conseils récemment recrutés dans un service de Contrôle Médical en Agriculture doivent suivre une formation pour faciliter leur intégration dans un organisme de MSA et leur permettre de mener à bien les missions qui leur sont confiées.

FORMATION INITIALE DES MEDECINS-CONSEILS DE LA MSA	
DURÉE	**17 jours sur 4 semaines**
LIEU	Tours
DATES	25 (début 13h30) au 28 mars 2019 17 au 21 (fin 12h30) juin 2019 23 au 27 (fin 12h30) septembre 2019 25 au 29 (fin 12h30) novembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	2300 euros
PUBLIC	Médecins-conseils (*) récemment recrutés dans un service de Contrôle Médical en Agriculture *(*) Médecins-conseils sur liste ou embauchés au titre de l'article D723-144 du Code rural*
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître les caractéristiques et les spécificités de la protection sociale agricole.
• Approfondir ses connaissances et développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Analyse de cas cliniques et de situations professionnelles. Discussions et échanges.

• Intervenants choisis, notamment dans le réseau de la Mutualité Sociale Agricole, pour leurs connaissances et leur expertise du métier de médecin-conseil et de l'exercice en agriculture.

CONTENU

• Connaissances du monde agricole : les régimes de protection sociale (missions, structures, services…), les populations, les données socio-économiques, ... (*)
• Connaissances réglementaires et techniques spécifiques au Contrôle médical au travers des missions des Médecins-conseils.
• Outils institutionnels à disposition des Médecins-conseil.

(*) Parties communes avec la formation initiale des Médecins du Travail, des dentistes-conseils et des infirmiers du travail.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Ce cycle de formation professionnelle initiale des Médecins-conseils est organisé conformément à l'article 16 de l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié. Cette formation théorique est complétée par une stage pratique de 5 jours consécutifs dans une Caisse de MSA située dans une région différente de celle où exercent les médecins-conseils et dont le choix est validé par le médecin national adjoint en charge du contrôle médical.

Les dentistes-conseils récemment recrutés dans un service de Contrôle Médical en Agriculture doivent suivre une formation pour faciliter leur intégration dans un organisme de MSA et leur permettre de mener à bien les missions qui leur sont confiées.

FORMATION INITIALE DES DENTISTES-CONSEILS DE LA MSA	
DURÉE	**9,5 jours sur 3 semaines**
LIEU	Tours
DATES	25 au 28 mars (*) 17 au 19 juin 2019 25 au 27 novembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1100 euros
PUBLIC	Dentistes-conseils récemment recrutés dans un service de Contrôle Médical en Agriculture
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître les caractéristiques et les spécificités de la protection sociale agricole.
• Approfondir ses connaissances et développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Analyse de cas cliniques et de situations professionnelles. Discussions et échanges.

• Intervenants choisis, notamment dans le réseau de la Mutualité Sociale Agricole, pour leurs connaissances et leur expertise du métier de dentiste-conseil et de l'exercice en agriculture.

CONTENU

• Connaissances du monde agricole : les régimes de protection sociale (missions, structures, services…), les populations, les données socio-économiques, ... (*)
• Connaissances réglementaires et techniques spécifiques au Contrôle dentaire au travers des missions des dentistes-conseils.
• Outils institutionnels à disposition des dentistes-conseils.

(*) Parties communes avec la formation initiale des Médecins-conseils, des Médecins du Travail et des infirmiers du travail.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Ce cycle de formation professionnelle initiale des dentistes-conseils est organisé conformément à l'article 16 de l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié. Cette formation théorique est complétée par une stage pratique de 5 jours consécutifs dans une Caisse de MSA située dans une région différente de celle où exercent les dentistes-conseils et dont le choix est validé par le médecin national adjoint en charge du contrôle médical.

• MED 47 //

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA MSA

N° 1846
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Les infirmiers en Santé au Travail récemment recrutés dans un service de Santé-Sécurité au Travail en Agriculture doivent suivre une formation pour faciliter leur intégration dans un organisme de MSA et leur permettre de mener à bien les missions qui leur sont confiées.

FORMATION INITIALE DES INFIRMIERS DU TRAVAIL DE LA MSA	
DURÉE	**8 jours sur 2 semaines**
LIEU	Tours
DATES	25 (début 13h30) au 28 mars 2019 (*) 20 au 24 mai (12h30)
COÛT PÉDAGOGIQUE	1150 euros
PUBLIC	Infirmiers du travail récemment recrutés dans un service de Santé Sécurité au Travail en Agriculture
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître les caractéristiques et les spécificités de la protection sociale agricole.
• Approfondir ses connaissances et développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Analyse de cas cliniques et de situations professionnelles. Discussions et échanges.

• Intervenants choisis, notamment dans le réseau de la Mutualité Sociale Agricole, pour leurs connaissances et leur expertise du métier d'infirmier du travail et de l'exercice en agriculture.

CONTENU

• Connaissances du monde agricole : les régimes de protection sociale (missions, structures, services…), les populations, les données socio-économiques, ... (*)
• Connaissances réglementaires et techniques spécifiques à la santé et à la sécurité au travail au travers des missions des infirmiers du travail et des équipes pluridisciplinaires.
• Outils institutionnels à disposition des infirmiers du travail.

(*) Parties communes avec la formation initiale des médecins du travail, des Médecins-conseils et des dentistes-conseils.

• MED 4 //

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA MSA

Les médecins-chefs de service et les médecins coordonnateurs en poste doivent manager des équipes, le plus souvent importantes et regroupant des collaborateurs aux missions variées. Leur rôle est fondamental dans la bonne marche de leur service.

MEDECINS-CHEFS DES SERVICES MEDICAUX DE LA MSA UNE FONCTION, UN MÉTIER	
DURÉE	**8,5 jours sur 2 semaines**
LIEU	Tours
DATES	11 au 14 mars 2019 et 14 au 18 octobre 2019 (12h30)
COÛT PÉDAGOGIQUE	2800 euros
PUBLIC	Médecin du travail chefs de service, médecins-conseils chefs de service, médecins-conseils coordonnateurs
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Se positionner dans le système et en tant que manager de son équipe.
• Intégrer une approche systémique et opérationnelle du management.
• Identifier ses pratiques managériales et les améliorer en déployant des outils d'optimisation du travail en équipe et maîtriser notamment la conduite de projet.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques et méthodologiques.
Alternance avec des cas pratiques.
Echanges d'expériences. Analyses et simulations.
Plans d'action individuels et collectifs.
Echanges avec les Echelons nationaux de la MSA.

• Intervenants : *Florence OSTY, sociologue / François-Xavier DELOBEL, sociologue / Comptable / Agent-comptable MSA / Médecins-chefs MSA / Consultant en management.*

CONTENU

Cette formation de manager de service aborde successivement :
• Le management d'équipe : savoirs, savoir-faire et savoir-être pour être efficace (les enjeux, le management systémique et outils, positionnement du manager, l'accompagnement et la coopération au sein des équipes, …).
• La démarche et la gestion de projet (notion de projet, outils, mise en oeuvre, gestion des relations, conditions de la réussite, …).
• Le fonctionnement et les spécificités des services à manager.
• Les connaissances budgétaires pour la gestion d'un service.

COACHING INDIVIDUEL

Une démarche de coaching (en lien avec le management d'équipe) est intégrée à la formation et en fait obligatoirement partie : 2 heures à la demande (entretiens tél.) sur une période de 6 mois après la formation.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• La partie dédiée aux spécificités des services à manager sera spécifique aux métiers (MT, MC).
• Pour les Médecins-conseils, cette formation est organisée conformément à l'article 20 de l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié par l'arrêté du 13 mars 2017.

• MED 48 //

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA MSA

Le management est une fonction qui doit régulièrement être actualisée et consolidée, d'autant plus dans un environnement complexe et changeant. La revisite de quelques clefs et l'apport de nouveaux contenus faciliteront le travail du manager en interaction avec son équipe.

MEDECINS-CHEFS DES SERVICES MEDICAUX DE LA MSA. MANAGEMENT « PLUS »	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	18 au 20 mars 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1700 euros
PUBLIC	Médecins du travail chefs de service, médecins-conseils chefs de service, médecins-conseils coordonnateurs
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Réactualiser des parties du management en fonction de l'évolution des organisations et des réalités de terrain.
• Échanger sur ses pratiques pour les enrichir.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports méthodologiques et outils opérationnels. Application à des cas pratiques apportés par les stagiaires. Projection de plans d'actions. Interactivité soutenue, échanges d'expériences, écoute active dans le strict respect de la parole de chacun. Principe de confidentialité.

• Intervenants : *Consultant en management*

CONTENU

>> Le rapport de l'autorité :
- Ce que veut dire être chef, son acceptation pour son utilité et comment tenir cette posture.
- La confiance en soi et dans les autres, l'appréhension de ne pas être accepté.
- Comment être ferme sans être fermé, les limites de la tolérance.
- L'appréhension de la confrontation et l'appréhension de la pose du cadre et des régles.
- Autonomie et indépendance.

>> Trucs et actuces pour un management encore plus fluide :
- Les clés du succès.
- Ce qu'il faudrait éviter.
- Les leviers magiques.
- Les entretiens et réunions flash.
- Les réunions debout.

>> Le management à distance efficient :
- Comment l'appréhender et alterner la technique et la présence physique.
- Les pratiques gagnantes.
- le mieux est l'ennemi du bien.

>> Les pratiques de survie :
- Comment faire dans une situation qui semble bloquée : relations impossibles, problématiques difficiles, charges de travail trop lourdes, sentiment d'impuissance ou d'isolement.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Formation destinée aux médecins-chefs et coordonnateurs ayant précédemment (dans les 5 ans) suivi la formation "MED 4".
• Pour les Médecins-conseils, cette formation est organisée conformément à l'article 20 de l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié par l'arrêté du 13 mars 2017.

• MED 51 //

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA MSA

Le recrutement des Praticiens-conseils de la MSA (médecins et dentistes) implique d'être reçu à un concours organisé régulièrement. Une formation, ouverte à tous les candidats, permet d'actualiser les connaissances sur les systèmes de santé et d'assurance maladie et prépare aux épreuves orales.

PRATICIEN CONSEIL DE LA MSA. PREPARATION AU CONCOURS A LA LISTE D'APTITUDE	
DURÉE	**4 jours**
LIEU	Tours
DATES	A définir selon la date du concours
COÛT PÉDAGOGIQUE	800 euros
PUBLIC	Tous médecins, tous chirurgiens-dentistes
CONTACT : Edwige Thibault - 02 47 66 70 22 - thibault.edwige@inma.fr	

OBJECTIFS

• Acquérir les éléments de connaissance et de méthode permettant d'aborder les épreuves orales du concours.
• Acquérir des techniques pour s'exprimer avec plus de clarté et d'efficacité.
• Renforcer son impact face à un jury.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Exercices pratiques d'analyse et de synthèse de documents. Analyse pour chacun de ses points forts et de ses points à améliorer.

• Intervenants : *Echelon National du Contrôle Médical en Agriculture / Médecin-conseil chef d'un service de Contrôle médical / Autres intervenants de la MSA.*

CONTENU

• Présentation générale des systèmes de santé et d'assurance maladie.
• Les missions du praticien-conseil (médecin et dentiste) dans les services médicaux de la Mutualité Sociale Agricole.
• Les méthodes pour l'analyse et la synthèse de documents. Les différents mode de lecture de documents. Technique de la note de synthèse.
• Les méthodes pour réussir une présentation orale.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 24 participants.
• Cette formation a lieu uniquement l'année du déroulement d'un concours.
• Dates des prochains concours : non définies. Consulter régulièrement le site internet de l'INMA pour être informé de l'actualité de cette formation.
• Les déjeuners ne sont pas organisés par l'INMA pour cette formation.

• MED 7 //

ACTUALISATION ET PERFECTIONNEMENT

N° 1846
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

L'exercice des médecins du travail de la MSA doit s'adapter aux évolutions de leur environnement professionnel. Ils doivent par ailleurs connaître les orientations nationales définies par la MSA.

MEDECINS DU TRAVAIL ACTUALISATION DES CONNAISSANCES	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	11 au 13 juin 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail de la MSA
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Actualiser et compléter ses connaissances pratiques, notamment en lien avec l'actualité réglementaire, l'évolution des pratiques et des outils, les orientations nationales, les réformes...
• Approfondir la connaissance des méthodes, des outils et des comportements les plus appropriés à ses missions et aux différentes situations professionnelles rencontrées.
• Echanger sur les pratiques pour les enrichir.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas pratiques. Analyse et synthèse de documents. Discussions et échanges sur les pratiques professionnelles.

• Intervenants : *Echelon National de la DSST de la CCMSA / Autres intervenants de la MSA / Consultant extérieur*

CONTENU

• Actualités réglementaires (textes législatifs, jurisprudences, AT/MP,...).
• Discussions et débats avec des intervenants en prise directe avec la Santé au travail.
• Actualité médicale en santé au travail.
• Gestion de cas difficiles.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Cette formation d'actualisation est orientée sur la pratique professionnelle et est différente de la formation "MED 10" (EPU) qui a pour objectif l'actualisation des connaissances médicales.

• MED 8 //

ACTUALISATION ET PERFECTIONNEMENT

L'exercice des Médecins-conseils de la MSA doit s'adapter aux évolutions de leur environnement professionnel. Ils doivent par ailleurs connaître les orientations nationales définies par la MSA.

MEDECINS-CONSEILS DE LA MSA ACTUALISATION DES CONNAISSANCES	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	03 au 05 juin 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins-conseils de la MSA
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Actualiser ses connaissances et maîtriser les aspects médicaux et économiques de la protection sociale et leur application au monde agricole.
• Approfondir la connaissance des méthodes, des outils et des comportements les plus appropriés à ses missions et aux différentes situations professionnelles rencontrées.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas pratiques. Analyse et synthèse de documents. Discussions et échanges sur les pratiques professionnelles.

• Intervenants : *Echelon National de la DCMOS de la CCMSA*

CONTENU

• Évolution de l'environnement du secteur de Santé et de l'Assurance Maladie.
• Actualités réglementaires et des procédures des contrôles médicaux.
• Actualisation des connaissances dans les différents domaines d'intervention des contrôles médicaux.
• Les contentieux de la sécurité sociale.
• Accidents du travail et maladies professionnelles : actualités.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Cette formation correspond au stage de perfectionnement et de mise à jour des connaissances prévu à l'article 18 de l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié par l'arrêté du 13 mars 2017.
• Cette formation d'actualisation est orientée sur la pratique professionnelle et est différente de la formation "MED 10" (EPU) qui a pour objectif l'actualisation des connaissances médicales.

• MED 9 //

ACTUALISATION ET PERFECTIONNEMENT

N° 1846
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

L'exercice des dentistes-conseils de la MSA doit s'adapter aux évolutions de leur environnement professionnel. Ils doivent par ailleurs connaître les orientations nationales définies par la MSA.

DENSTISTE-CONSEIL DE LA MSA ACTUALISATION DES CONNAISSANCES	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	
COÛT PÉDAGOGIQUE	400 euros
PUBLIC	Dentistes-conseils de la MSA
CONTACT : Edwige Thibault - 02 47 66 70 22 - thibault.edwige@inma.fr	

PAS DE FORMATION EN 2019.
PROCHAINE SESSION EN 2020
S'INSCRIRE SUR MED11-1
ET MED11-2

OBJECTIFS

- **Actualiser ses connaissances et maîtriser les [illegible] médicaux et économiques de la protection [illegible] au [illegible]**
- **Approfondir la connaissance [illegible] des outils et [illegible] les plus appropriés à [illegible] missions et aux différentes situations professionnelles rencontrées.**

MÉTHODES ET INTERVENANTS

- Apports théoriques. Etudes de cas pratiques. Analyse et synthèse de documents. Discussions et échanges sur les pratiques professionnelles.

- pas de formation en 2019 prochaine session en 2020. S'inscrire sur MED11-1 et MED11-2

- Intervenant : *Fabrice LACOMBE, consultant en communication.*

CONTENU

- Évolution de l'environnement du secteur de Santé et de l'Assurance Maladie.
- Actualités réglementaires et des procédures des contrôles dentaires.
- Actualisation des connaissances dans les différents domaines d'intervention des contrôles dentaires.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

- *Cette formation correspond au stage de perfectionnement et de mise à jour des connaissances prévu à l'article 18 de l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié par l'arrêté du 13 mars 2017.*
- *Cette formation d'actualisation est orientée sur la pratique professionnelle et est différente de la formation "MED 11" (EPU) qui a pour objectif l'actualisation des connaissances médicales.*

N° 1846
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

• MED 10 //

ACTUALISATION ET PERFECTIONNEMENT

Les Médecins-conseils et les médecins du travail, en parallèle avec l'entretien de leurs connaissances techniques, doivent actualiser leurs connaissances médicales (EPU).

MEDECINS DE LA MSA PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE POST UNIVERSITAIRE (EPU)	
DURÉE	**Session de 2 jours**
LIEU	En région selon les caisses de MSA
DATES	A définir selon les régions
COÛT PÉDAGOGIQUE	300 euros
PUBLIC	Médecins-conseils et médecins du travail de la MSA
CONTACT : Edwige THIBAULT - 02 47 66 70 22 - thibault.edwige@inma.fr	

OBJECTIFS

• Actualiser et compléter ses connaissances médicales lors de sessions proposées par région de formation regroupant plusieurs Caisses de MSA.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Discussions et échanges sur les pratiques professionnelles.

• Pré et post-test de connaissances et d'évaluation des pratiques.

• Intervenants : *Enseignants universitaires.*

CONTENU

• Le programme de chaque session d'EPU est établi par les médecins des MSA désignés, en liaison avec les UFR, les centres hospitaliers universitaires et les associations de formation médicale continue.
• Session de 2 jours.
• Au cours de chacune des deux sessions, un thème est abordé non seulement sous l'angle clinique, mais aussi sous celui de la prévention, de l'incidence sur l'activité professionnelle, de la réadaptation et de ses conséquences économiques.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

// Modalités d'inscription :
• Une session de formation dure 2 jours. Pour les praticiens désirant suivre deux sessions, elles doivent apparaître distinctement sur le plan de formation de la Caisse de MSA.
• Les inscriptions doivent être prévues dans le plan de formation des Caisses de MSA. Cependant, des ajustements seront possibles lors de l'organisation de la session.
• Pour les Médecins-conseils, cette formation correspond aux sessions de formation médicale continue prévues à l'article 17 de l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié par l'arrêté du 13 mars 2017.
• Pour tout renseignement complémentaire concernant l'organisation pratique, utiliser le contact de cette fiche.
• Chaque session est un programme de DPC permettant une validation des obligations des professionnels de santé.

• MED 11 //

ACTUALISATION ET PERFECTIONNEMENT - EPU

N° 1846
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Les dentistes-conseils, en parallèle avec l'entretien de leurs connaissances techniques, doivent actualiser leurs connaissances médicales (EPU).

DENTISTES CONSEILS DE LA MSA PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE POST UNIVERSITAIRE (EPU)	
DURÉE	**Session de 2 jours**
LIEU	Tours ou autre ville
DATES	6 et 7 juin 2019 28 et 29 novembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	300 euros
PUBLIC	Dentistes-conseils de la MSA
CONTACT : Edwige Thibault - 02 47 66 70 22 - thibault.edwige@inma.fr	

OBJECTIFS

• Actualiser et compléter ses connaissances médicales lors de sessions proposées regroupant toutes les Caisses de MSA.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Discussions et échanges sur les pratiques professionnelles.

• Pré et post-test de connaissances et d'évaluation des pratiques.

• Intervenants : *Enseignants universitaires / Experts du thème abordé / Dentiste conseiller technique national de la MSA.*

CONTENU

• Le programme de chaque session d'EPU est établi par le dentiste conseiller technique national, en liaison avec les Facultés de chirurgie dentaire.
• Session de 2 jours
• Au cours de chacune des deux sessions, un thème est abordé non seulement sous l'angle clinique, mais aussi sous celui de la prévention, de l'incidence sur l'activité professionnelle, de la réadaptation et de ses conséquences économiques.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Une session de formation dure 2 jours. Pour les praticiens désirant suivre deux sessions, elles doivent apparaître distinctement sur le plan de formation de la Caisse de MSA
• Pour les dentistes-conseils, cette formation correspond aux sessions de formation médicale continue prévues à l'article 17 de l'arrêté du 28 décembre 2012 modifié par l'arrêté du 13 mars 2017.
• Pour tout renseignement complémentaire concernant l'organisation pratique, utiliser le contact de cette fiche.
• Chaque session est un programme de DPC permettant une validation des obligations des professionnels de santé.

• MED 12 //

FORMATIONS TECHNIQUES - RISQUE BIOLOGIQUE

De très nombreuses activités agricoles exposent à des risques biologiques, notamment en lien avec le contact direct ou indirect avec des animaux. Les connaissances médicales sur les zoonoses doivent évoluer en fonction de l'actualité de ces maladies fréquentes en agriculture.

RISQUE BIOLOGIQUE. SPECIFICITES DES ZOONOSES	
DURÉE	**3,5 jours**
LIEU	Tours
DATE	01 (début 14h00) au 4 octobre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Delphine Arfouilloux 02 47 66 62 32 - arfouilloux.delphine@inma.fr	

OBJECTIFS

• Actualiser ses connaissances sur les maladies transmises par les animaux et sur les moyens de lutte à mettre en oeuvre en santé animale et humaine.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Médecin conseiller technique national de la MSA / Autres intervenants (enseignants universitaires, praticiens hospitaliers, vétérinaires, …).*

CONTENU

• Le risque biologique professionnel (rappels et règlementation).
• Les zoonoses d'actualité et de la faune sauvage. Point de vue du vétérinaire.
• Les bactérioses : Brucellose, Maladie de Lyme, Leptospirose, Tularémie, Pasteurellose, Chlamydiose, Fièvre Q, autres bactérioses, ...
• Les viroses : Rage, Hantaviroses, Infection à virus West Nile, Grippe aviaire, ...
• Les parasitoses : Echinococcose alvéolaire et autres zoonoses parasitaires.
• Les toxi-infections alimentaires collectives.
• Zoonoses et travail (prévention collective et individuelle, vaccinations, …).
• La surveillance épidémiologique des zoonoses (dispositifs, zoonosurveillance en agriculture).
• Recherche documentaire sur les zoonoses (Internet, revues, …).

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées selon les places disponibles.
*• Cette formation est **commune avec l'Unité d'Enseignement du Diplôme de Médecine Agricole (MOD 4).***
• Les déjeuners ne sont pas organisés pour cette formation.
• Autre formation à consulter sur un thème similaire : "SST 1".

• MED 14 //

FORMATIONS TECHNIQUES - RISQUE CHIMIQUE

Les activités agricoles exposent à de nombreux risques chimiques. La réglementation sur le risque chimique et les moyens de surveillance de l'exposition des salariés.

RISQUE CHIMIQUE - REGLEMENTATION, RAPPEL DE BASE ET SURVEILLANCE DES SALARIES	
DURÉE	**4 jours**
LIEU	Tours
DATES	15 au 18 janvier 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	850 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail
CONTACT : Delphine Arfouilloux 02 47 66 62 32 - arfouilloux.delphine@inma.fr	

OBJECTIFS

• Actualiser ses connaissances sur le risque chimique et notamment sur le risque lié aux agents CMR.
• Savoir mettre en oeuvre la surveillance médicale et des actions de préventions adaptées aux expositions.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Médecin conseiller technique national de la MSA / Autres intervenants (médecins toxicologues, enseignants universitaires…).*

CONTENU

• La réglementation applicable au risque chimique.
• Classification, étiquetage et fiches de données de sécurité.
• Rappels de base de toxicologie. Voie de pénétration. Absorption. Elimination. Les produits CMR.
• L'évaluation et l'appréciation du risque chimique.
• La traçabilité des expositions professionnelles à des agents chimiques et la surveillance des expositions.
• La surveillance post-exposition et post-professionnelle.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées selon les places disponibles.
• Cette formation porte uniquement sur les aspects toxicologiques, l'appréciation du risque et la réglementation applicable. La toxicité des produits chimiques (dont les produits phytosanitaires) n'est pas abordée (Voir la formation "MED 16").
• Cette formation est commune avec l'Unité d'Enseignement du Diplôme de Médecine Agricole (MOD 2).
• Les déjeuners ne sont pas organisés pour cette formation.
• Les formations "MED 14" et "MED 16" sont complémentaires et peuvent être suivies la même année ou sur des années différentes. Dans tous les cas, il est préférable de suivre la formation "MED 14" en premier lieu.
• ATTENTION : Cette formation ayant lieu du 15 au 18 janvier 2019, les inscriptions doivent obligatoirement parvenir à l'INMA avant le 01/12/2018.
• Autre formation à consulter sur un thème similaire : "SST 2".

• MED 16 //

FORMATIONS TECHNIQUES - RISQUE CHIMIQUE

La toxicité des produits chimiques varie selon de nombreux paramètres (composition, voies de pénétration, répétition des expositions, ...). Dans le cadre des activités agricoles, les expositions directes et indirectes aux produits phytosanitaires sont fréquemment dominantes.

RISQUE CHIMIQUE TOXICITE DES PRODUITS DONT LES PESTICIDES	
DURÉE	**4 jours**
LIEU	Tours
DATE	04 au 07 février 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	850 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Delphine Arfouilloux 02 47 66 62 32 - arfouilloux.delphine@inma.fr	

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur les produits chimiques (et notamment sur les produits phytosanitaires) pour mettre en oeuvre la surveillance médicale et des actions de préventions adaptées aux expositions.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Médecin conseiller technique national de la MSA / Autres intervenants (médecins toxicologues, enseignants universitaires).*

CONTENU

• Les risques pour la santé liés à l'exposition aux solvants et autres agents chimiques.
• Les risques pour la santé liés à l'exposition à des poussières, des métaux, des gaz et des particules.
• Toxicité aiguë et à long terme des pesticides.
• Les risques pour la santé liés à l'exposition aux produits agro pharmaceutiques (herbicides, insecticides, fongicides).
• Les risques pour la santé liés à l'exposition aux rodenticides.
• Le réseau de toxicovigilance en agriculture : Phyt'attitude.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées selon les places disponibles.
• Formation destinée uniquement aux Médecins du travail MSA.
• Cette formation porte uniquement sur la toxicité des produits chimiques (dont les produits phytosanitaires). Les bases de toxicologie, l'appréciation du risque et la réglementation ne sont pas abordées (Voir formation "MED 14").
• Cette formation est commune avec l'Unité d'Enseignement du Diplôme de Médecine Agricole (MOD 3).
• Les déjeuners ne sont pas organisés pour cette formation.
• Les formations "MED 14" et "MED 16" sont complémentaires et peuvent être suivies la même année ou sur des années différentes. Dans tous les cas, il est préférable de suivre la formation "MED 14" en premier lieu.
• Autre formation à consulter sur un thème similaire : "SST 2".

• MED 17 //

FORMATIONS TECHNIQUES - RISQUES PSYCHOSOCIAUX

La prise en compte des risques psychosociaux en entreprise repose sur une approche pluridisciplinaire. Les médecins du travail doivent cependant maîtriser l'approche individuelle de ces risques et en connaître les spécificités pour collaborer en parallèle à un projet collectif. Une attention particulière sera faite sur le dépistage du risque suicidaire.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN ENTREPRISE. OPTIMISER L'ENTRETIEN INDIVIDUEL DÉPISTAGE ET PRÉVENTION DE LA CRISE SUICIDAIRE	
DURÉE	**4 jours**
LIEU	Tours
DATES	14 au 17 mai 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1300 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Savoir conduire et optimiser un entretien individuel orienté sur le risque psychosocial.
• Savoir dépister des signes cliniques de gravité et intervenir à bon escient.
• Savoir partager, dans le respect du secret médical, les informations utiles à une démarche pluridisciplinaire.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Travaux en groupe. Exercices sur les techniques d'écoute active. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Consultant Médecin du travail, orienté dans la prise en charge du risque psychosocial / Psychiatre spécialisé dans les urgences psychiatriques et dans les actions de prévention du suicide / Médecin conseiller technique national*

CONTENU

• La clinique médicale à l'épreuve des risques psychosociaux.
• Rappels cliniques : dépression, anxiété, burn out.
• La clinique de l'acte suicidaire : facteurs de risque, processus, crise suicidaire, ...
• Place de la consultation du médecin du travail, écoute, diagnostic des signes de gravité, interaction travail et hors travail, secret, confidentialité et responsabilité, alerte.
• L'abord des risques psychosociaux lors du "colloque singulier" (écouter activement pour faciliter l'expression, savoir réagir, savoir accompagner, savoir rester dans son rôle…).
• L'analyse globale et collective des données médicales pour participer au diagnostic.
• Présentation du plan MSA Prévention Suicide.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Cette formation est complémentaire de la formation "SST 4".

Caractérisée par un ensemble de symptômes et de modifications du comportement en milieu professionnel, le syndrome d'épuisement professionnel vise principalement les personnes dont l'activité professionnelle implique un engagement relationnel important.

LE BURN OUT - EPUISEMENT PROFESSIONNEL. CONNAITRE, COMPRENDRE POUR AGIR	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATE	06 et 07 mai 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	750 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Appréhender le concept d'épuisement professionnel et le distinguer des autres formes de souffrance au travail.
• Mesurer les risques liés aux conceptions managériales contemporaines.
• Connaître le rôle et les leviers d'actions d'une organisation.
• Dépister et orienter un travailleur en situation d'épuisement (ou de risque d'épuisement) professionnel.

METHODES ET INTERVENANTS

• Alternance d'apports d'informations et d'échanges.

• Analyse de cas concrets et d'expériences.

• Elaboration d'un projet.

• Intervenant : *Docteur Christophe DAVID, médecin du travail, consultant*

CONTENU

• La définition de l'épuisement professionnel. Le concept, de sa première acceptation aux dernières évolutions.
• Les mécanismes du processus et ses conséquences.
• Les organisations et le management en question. Liens avec l'approche sociologique.
• Traitement et prévention ; repérage (guide d'entretien, tests) et accompagnement d'un travailleur en risque d'épuisement professionnel.
• Les structures-ressources et le travail en réseau.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

• MED 22 //

FORMATIONS TECHNIQUES - RISQUES PHYSIQUES

En référence aux déclarations de maladies professionnelles, les TMS représentent la première cause de souffrance physique au travail. Un dépistage clinique précoce est un élément important dans l'évolution de la pathologie et est favorable au pronostic professionnel.

TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) ACTUALITES MEDICO-CHIRURGICALES	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	12 et 13 septembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Actualiser ses connaissances médicales sur les principaux TMS (pathologies de l'épaule et du rachis).
• Savoir pratiquer l'examen clinique adapté et analyser les informations issues des examens complémentaires.
• Connaître les enjeux de la réinsertion professionnelle en fonction des traitements médicaux et chirurgicaux.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Discussions et échanges.

• Evaluation par pré et post-tests commentés.

• Intervenant : *Pr Bernard FOUQUET, Chef de service, Réadaptation fonctionnelle, CHU Tours.*

CONTENU

>> Concernant les principaux TMS de l'épaule et du rachis :
- Classification et physiopathologie, notamment en lien avec les contraintes professionnelles.
- Examen clinique.
- Prise en charge.
- Conséquence en médecine du travail (aptitude clinique).

>> Prise en charge des processus douloureux chroniques et incapacitants.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*
• *Autre formation à consulter sur un thème similaire : "MED 52".*

• MED 52 //

FORMATIONS TECHNIQUES - RISQUES PHYSIQUES

La lombalgie au travail est un enjeu de santé publique important (coûts et impacts individuels avec un risque majeur de désinsertion). La stratégie de prévention doit intégrer des actions vis-à-vis du salarié et de l'environnement de travail. Un référentiel récent de la HAS consacré à la manutention apporte un éclairage sur la prise en charge.

LOMBALGIES. UNE VISION DYNAMIQUE DE LEUR PRISE EN CHARGE	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	12 et 13 novembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître la physiopathologie de la lombalgie commune et ses liens avec la manutention.
• S'appuyer sur des référentiels pour définir une stratégie de prise en charge et de prévention.
• Développer une approche multidisciplinaire et globale de la prise en charge.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Discussions et échanges.

• Evaluation par pré et post-tests commentés.

• Intervenant : *Pr Bernard FOUQUET, Chef de service, Réadaptation fonctionnelle, CHU Tours.*

CONTENU

• Rappels fondamentaux (anatomie fonctionnelle du rachis et examen clinique).
• Rappels médicaux (classification, manifestations, imagerie, …).
• Manutention et contraintes (rachidiennes, articulaires, cardio-respiratoires, …).
• Manutention et souffrance au travail (épidémiologie, facteurs de risque, …).
• Aspects thérapeutiques de la lombalgie à tous ses stades évolutifs (de l'aigu à la chronicisation).
• Référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS - SFMT) sur la manutention.
• Prise en charge par l'équipe pluridisciplinaire de Santé au travail (appréciation des contraintes, conduite à tenir lors des visites réglementées, aptitude et inaptitude, …).
• Vision des Services du Contrôle médical.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 participants.
• Autre formation à consulter sur le thème des TMS : "MED 22".

• MED 23 //

FORMATIONS TECHNIQUES
AUTRES THEMES EN SANTE AU TRAVAIL

De nombreuses activités professionnelles génèrent des risques cutanés, respiratoires et ORL dont les conséquences varient beaucoup dans leurs expressions cliniques et leur gravité. La caractérisation des troubles et leur prévention reposent sur une stratégie de prise en charge globale.

PATHOLOGIES MEDICALES EN SANTE AU TRAVAIL DERMATO, ORL, PNEUMO	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	16 au 18 septembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Actualiser ses connaissances dans les pathologies dermato, ORL et pneumo d'origine professionnelle (diagnostic, traitement et prévention).
• Savoir conseiller les travailleurs sur la prévention, la protection, la prise en charge médico-professionnelle et le suivi post-professionnel de ces pathologies.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Ateliers pratiques . Discussions et échanges.

• Intervenants : *Dermatologue / Pneumologue / Médecin ORL*

CONTENU

• Description des pathologies concernées par chaque appareil.
• Les spécificités des pathologies rencontrées dans le régime agricole.
• Les explorations et autres examens complémentaires.
• La réglementation et la prise en charge des maladies professionnelles.
• La prévention des différents types de pathologies.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

La surveillance médicale des agents des fonctions publiques, si elle ne diffère pas sur les risques professionnels eux-mêmes, est cependant différente à bien des égards de celle des salariés de droit privé, notamment par rapport aux aspects réglementaires.

FONCTION PUBLIQUE ET SANTE AU TRAVAIL	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	24 au 26 juin 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître la médecine agréée, ses attributions et missions.
• S'approprier les principes de la protection sociale des agents publics.
• Acquérir les notions spécifiques à la santé au travail dans les fonctions publiques.
• Apprécier les possibilités conventionnelles de la santé au travail en agriculture en matière de médecine de prévention.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de dossiers et situations de travail. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Médecins du travail MSA / Inspecteur Hygiène-Sécurité / Juriste Centre Départemental de Gestion.*

CONTENU

• Généralités sur les fonctions publiques : définition, effectifs, statuts, …
• Médecine agréée : réglementation, spécificité, attributions, missions.
• La protection sociale de la fonction publique : congés de maladie, maternité, AT-MP, invalidité, disponibilité pour raison de santé, accidents de service, maladies professionnelles, …
• Santé au travail et fonctions publiques (FPE/FPT/FPH) : réglementations, missions du médecin de prévention, organisation et missions des Comités médicaux et de la Commission de réforme.
• Misions et rôle de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité.
• Les possibilités conventionnelles en MSA selon le décret du 11 mai 1982 modifié en 2004, les conventions cadres, CCMSA et partenaires institutionnels, la place des conventions dans les services santé au travail en agriculture.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Au cours de la formation, la Fonction Publique Hospitalière ne sera abordée que dans ses grandes lignes (généralités hors spécificités).
• Cette formation est particulièrement adaptée aux équipes pluridisciplinaires des Service de Santé au travail en Agriculture qui peuvent être amenés à assurer le suivi d'agents de fonctions publiques.

• MED 25 //

FORMATIONS TECHNIQUES
AUTRES THEMES EN SANTE AU TRAVAIL

Entre l'interférence dans le travail et l'origine professionnelle de certaines addictions, les conséquences de certaines consommations de produits licites ou illicites sont source de difficultés variables selon les postes de travail et l'impact dans les relations à l'entreprise est réel.

ADDICTIONS ET SANTE AU TRAVAIL	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	18 au 20 novembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1150 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître, comprendre et analyser les principales addictions interférant avec le travail (alcool, cannabis, drogues, médicaments, tabac).
• Identifier son rôle et ses possibilités d'intervention au niveau individuel et collectif dans l'entreprise.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Pédagogie active. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Dr Jacques YGUEL, médecin addictologue / Médecin du travail et addictologue / Pascale OLIVIER, Thérapeute et formatrice à l'entretien motivationnel.*

CONTENU

• Santé publique et addictions.
• Epidémiologie des addictions.
• Physiopathologie de la dépendance.
• Dispositifs de soins et de prévention.
• Méthodologie d'intervention.
• Outils d'intervention en prévention collective.
• Outils d'intervention en prévention individuelle (entretien motivationnel, intervention brève, ...).

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

La vue est un sens primordial pour le travail. Mais l'oeil (et ses annexes) est un organe particulièrement exposé à de nombreux risques professionnels, sans oublier les effets délétères du vieillissement ou de maladies intercurrentes.

OPHTALMOLOGIE ET SANTE AU TRAVAIL	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	02 et 03 avril 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Maîtriser les bases physiologiques et physiopathologiques de l'oeil et de la vision.
• Orienter les politiques de dépistage et de prévention aux postes de travail.
• Faire face aux situations d'urgence.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Médecin ophtalmologiste, CHU Tours /*
Dr Véronique BARBAT, Médecin du travail MSA, ophtalmologiste

CONTENU

• Anatomie, physiologie et physiopathologie de l'oeil.
• L'exploration visuelle en pratique (les outils, les tests, ….).
• Physiologie en pratique : champ visuel, sensibilité aux contrastes, vision des couleurs, sensibilité à l'éblouissement.
• Optique et amétropies : corrections optiques, chirurgies cornéennes et cristalliniennes.
• La qualité de vision objective et subjective en 2014.
• Actualités en ophtalmologie (clinique et thérapeutique).
• Vision et aptitude au travail (normes de vision, conduite de véhicule, adaptation du poste, …).
• Handicap visuel et sa prise en charge.
• Accidents du travail et maladies professionnelles : prévention et reconnaissance médico-administrative.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

• MED 53 //

FORMATIONS TECHNIQUES - AUTRES THEMES EN SANTE AU TRAVAIL

Le Plan Psychiatrie et Santé Mentale 2011-2015 promeut le retour et le maintien dans l'emploi des personnes vivant avec des troubles psychiques. Les troubles mentaux et de la personnalité peuvent être à l'origine de situations complexes et difficiles à gérer pour tous les acteurs du travail (employeurs, collègues, médecin du travail, …)

TROUBLES MENTAUX ET DE LA PERSONNALITE DANS L'ENTREPRISE	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	25 et 26 mars 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître les principales pathologies psychiatriques et savoir diagnostiquer les troubles de la personnalité.
• Connaitre les conséquences potentielles au quotidien de ces troubles et les conséquences des éventuels traitements.
• Connaître la place de la santé au travail dans la prise en charge et le suivi de ces troubles.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Discussions et échanges.

• Intervenant :
Dr Florence DUBOIS CARMAGNAT, responsable des urgences psychiatriques, CHU Tours / Dr Philippe BINET, médecin du travail.

CONTENU

• La classification des troubles mentaux. Le DSM V (5ème édition du Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders).
• Sémiologie et traitement des troubles psychiques les plus fréquents (psychoses, troubles anxieux, troubles de l'humeur, consommation de toxiques et trouble du comportement alimentaire, …).
• La personnalité, du normal au pathologique. Les différents types de troubles à partir des caractéristiques dysfonctionnelles.
• L'urgence en psychiatrie. Conduite à tenir et prise en charge (hospitalisation sous contrainte, …).
• Le travail, source de troubles mentaux. Actualités sur la reconnaissance au titre des Maladies professionnelles indemnisables.
• Adapter la rencontre de Santé au travail au contexte des troubles mentaux et de la personnalité.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

Le travail en équipe médicale pluridisciplinaire nécessite de respecter des pratiques médicales et managériales structurées et clairement définies. Les modes de fonctionnement doivent être partagés et reconnus par l'équipe pour être efficients. La mission de l'équipe doit respecter la déontologie et la réglementation en vigueur.

PLURIDISCIPLINARITE EN SANTE AU TRAVAIL A LA MSA. PLACE ET ROLE DE CHACUN : OÙ SUIS-JE ? QUI SUIS-JE ?	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	03 au 05 juin 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître les fondements de l'équipe pluridisciplinaire en Santé au Travail.
• S'approprier le concept de travail en équipe médicale par un éclairage sur les missions et rôles des membres.
• Créer une dynamique de partage des compétences dans le cadre d'une délégation de tâches.

METHODES ET INTERVENANTS

• Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

• Partages d'expérience.

• Intervenants :
Dr Véronique MAEGHT-LENORMAND, CCMSA / Juriste, CCMSA / Consultant en management.

CONTENU

• Rappels réglementaires et déontologiques.
• Délégation de tâche : méthode, contenu et limites.
• Présentation du cadre organisationnel (rôles et attentes des médecins et des infirmiers, protocole, fiche de poste, …).
• Tutorat et accompagnement à la prise de poste.
• Place et rôle de chacun dans l'équipe.
• Le management et la communication.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Cette formation ne nécessite pas d'avoir une expérience préalable de travail pluridisciplinaire. Mais dans le cas contraire, les stagiaires pourront faire partager leurs expériences organisationnelles et pratiques (protocoles, documents, outils, …).

• MED 57 //

FORMATIONS TECHNIQUES - AUTRES THEMES EN SANTE AU TRAVAIL

Un certain nombre d'examens complémentaires peuvent être effectués lors des consultations de santé au travail par les médecins et/ou les infirmiers du travail. Savoir les demander à bon escient, les faire correctement et les interpréter dans le cadre du suivi de santé au travail parait primordial.

SAVOIR FAIRE ET INTERPRETER LES EXAMENS COMPLEMENTAIRES EFFECTUES EN ENTRETIEN DE SANTE AU TRAVAIL	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	09 et 10 mai 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaitre les indications et les limites des examens complémentaires de dépistage en suivi santé au travail.
• Savoir faire et interpréter un audiogramme.
• Savoir faire et interpréter un test de dépistage visuel.
• Savoir faire et interpréter une spirométrie de dépistage.
• Savoir faire et interpréter un examen des urines.

METHODES ET INTERVENANTS

• Exposés théoriques.

• Ateliers pratiques sur du matériel utilisé en service santé de santé au travail

• Intervenants : *professionnels de santé spécialisés dans les disciplines utilisant du matériel de dépistage.*

CONTENU

Chaque demie journée sera consacrée à un examen complémentaire effectué en routine dans le cadre des entretiens santé-travail. Il parait donc important :

• De connaître le matériel nécessaire à ce type d'examen et de savoir l'entretenir.
• De savoir à qui faire ces examens et à quelle rythmicité.
• De savoir interpréter les résultats en connaissant les limites de l'examen.
• De connaitre les principales pathologies d'origine professionnelle ou non pouvant perturber les tests.
• De connaître les principales sources d'erreur d'interprétation.
• De savoir orienter si besoin le salarié vers un spécialiste.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

Travail et sommeil interfèrent implicitement, soit parce que les horaires professionnels dégradent la qualité du repos, soit parce que l'altération du sommeil retentit sur le travail. Dans tous les cas, agir nécessite de comprendre la physiologie du sommeil et les conséquences potentielles de la perturbation du sommeil.

SOMMEIL ET TRAVAIL. DE LA PHYSIOLOGIE A LA GESTION DES HORAIRES ATYPIQUES. ABORD DES PATHOLOGIES DU SOMMEIL	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	27 au 29 mai 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, infirmiers et préventeurs, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître la physiologie du sommeil pour mieux comprendre les troubles et les pathologies du sommeil.
• Découvrir les méthodes d'investigation du sommeil, leurs apports et maîtriser les plus simples.
• Dépister et prévenir les troubles en rapport avec les horaires de travail atypiques et le travail posté.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Ateliers pratiques en groupe. Présentation de matériel (explorations, prise en charge des apnées du sommeil, …). Discussions et échanges.

• Intervenants : *Dr Eric MULLENS, Chef de Service, Laboratoire d'exploration du sommeil / Dr Marc DELANOE, Médecin-chef du travail, MSA.*

CONTENU

>> Le sommeil, un comportement universel. Sa physiologie :
- Le rythme veille-sommeil, le rôle et les fonctions du sommeil.
- L'organisation du sommeil et ses stades. Données chronobiologiques.
- L'exploration du sommeil et de la vigilance : de la grille de sommeil aux enregistrements.

>> Les pathologies du sommeil :
- Dormir, du normal au pathologique : quand, comment, combien ?
- Insomnies, dette de sommeil, apnées du sommeil, ...

>> Sommeil et travail : du dépistage à la prévention :
- Le rôle du médecin du travail : de l'interrogatoire au repérage des alertes sommeil.
- Stratégie d'adaptation face à une situation d'horaires atypiques ou de travail posté.
- Troubles de la vigilance et aptitude au poste de travail.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

• MED 61 //

FORMATIONS TECHNIQUES - AUTRES THEMES PRATICIENS CONSEILS

N° 1846
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Il est parfois difficile de prendre des décisions vis-à-vis de personnes atteintes d'affections psychologiques ou psychiatriques quant à la prolongation de l'arrêt maladie ou la reprise du travail. Cette formation permettra une aide à la décision du praticien conseil dans le cadre du contrôle médical.

BURN-OUT - AFFECTIONS PSYCHOLOGIQUES OU PSYCHIATRIQUES - AIDE A LA DECISION DU PRATICIEN CONSEIL DANS LE CADRE DU CONTROLE MEDICAL	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	04 et 05 avril 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	(MSA, CCAS RATP, CPRP SNCF, ENIM, IEG, CAVIMAC)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Travailler ses représentations sur la relation travail-santé mentale.
• Avoir des connaissances théoriques sur les psychopathologies du travail.
• Identifier et repérer les éléments de la situation de l'assuré social qui présente un trouble psychique facilitant la prise de décision.
• Identifier les relais mobilisables dans les cas de situations complexes.

METHODES ET INTERVENANTS

• Brainstorming.

• Approche concrète à partir d'études de cas et des difficultés rencontrées par les Médecins-conseils.

• Jeux de rôle.

• Remise de support de formation.

• Intervenants : *Médecins-conseils MSA formés par le CREHPSY.*

CONTENU

>> Activités pour faire émerger les représentations sur :
- Lien travail et santé mentale.
- Place du travail dans la vie de chacun.

>> Apports théoriques et pratiques sur les pathologies :
- Le burn-out.
- La notion de traumatisme sur le lieu de travail.
- Les psychopathologies liées aux douleurs chroniques.
- Les personnalités borderline.
- Les comorbidités : les addictions.
- Le suicide, la dépression.

>> Identifier et repérer les éléments de la situation de l'assuré social facilitant la prise de décision.
>> Connaître et mobiliser les relais et partenariats possibles.
>> Evaluation et synthèse de la journée.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

• MED 35 //

FORMATIONS TECHNIQUES - AUTRES THEMES PRATICIENS CONSEILS

Les relations de travail sont une succession de situations particulières qui structurent l'environnement professionnel. Une stratégie adaptée, un bon comportement, une posture juste, des mots adaptés feront que l'issue de ces situations sera d'autant plus favorable.

LES RELATIONS DU PRATICIEN-CONSEIL DE LA MSA LA GESTION EFFICACE DES SITUATIONS PARTICULIÈRES. CONFORTER SON POSITIONNEMENT RELATIONNEL.	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	27 et 28 mai 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1500 euros
PUBLIC	Praticiens conseils
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Clarifier son positionnement relationnel en tant que Praticien-conseil en MSA.
• Identifier les enjeux d'une relation professionnelle.
• Adopter une attitude efficace face à son interlocuteur.
• Adapter son attitude en fonction des situations rencontrées.
• Favoriser la coopération de l'interlocuteur.
• Faire face aux situations de tension.

METHODES ET INTERVENANTS

• Travail de groupe et sous-groupe, exposé interactif, test individuel, exercices de compréhension et d'application, mises en situation.

• Intervenant : *Fabrice LACOMBE, consultant en communication.*

CONTENU

• Le positionnement du Médecin-conseil : l'importance de la relation dans le métier de praticien-conseil et l'évolution de la relation.
• Les éléments de base d'une rencontre : les bases d'une relation professionnelle, les 3 pouvoirs relationnels et les 3 axes d'influence.
• L'attitude du Médecin-conseil : identifier les éléments d'une relation efficace, adopter une attitude d'ouverture relationnelle, s'affirmer dans la relation et favoriser la coopération.
• Faire face aux différents acteurs : au sein du service ou d'une équipe MSA, avec l'adhérent et la relation avec le médecin traitant et les autres professionnels de santé.
• La gestion des rencontres : clarifier les objectifs d'une situation, savoir structurer une rencontre, l'importance du démarrage d'une rencontre...

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

• MED 33 //

FORMATIONS TECHNIQUES - COMMUNICATION

Toute relation professionnelle est basée sur l'échange et donc sur la communication. Au même titre que les compétences techniques, la capacité à communiquer efficacement s'acquiert et se développe pour s'adapter à la complexité des situations rencontrées.

DEVELOPPER SES COMPETENCES RELATIONNELLES EN SITUATION PROFESSIONNELLE	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	24 au 26 juin 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, dentistes conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Positionner avec clarté la dimension relationnelle dans son métier d'acteur de la santé.
• Comprendre les enjeux personnels dans la relation à autrui.
• Connaître et savoir utiliser les techniques de communication.
• Faire le diagnostic de ses capacités de communicant et accroître son efficacité et son aisance relationnelle.

METHODES ET INTERVENANTS

• Alternance d'exposés, d'exercices de compréhension et de mises en situation pratiques issues de la réalité professionnelle des participants.

• Auto-évaluation à distance par l'accès sur un site internet à 13 tests d'évaluation de ses pratiques.

• Ligne ouverte sur Internet valable 3 mois après la formation destinée au suivi pédagogique des participants.

• Intervenant : *Fabrice LACOMBE, consultant en communication.*

CONTENU

>> Préciser son rôle dans la relation :
- Rôle, posture et communication dans les différentes situations.
- Clarifier le porteur du lien. Les axes de gestion d'une relation.

>> Donner du sens au mot communiquer :
- Les fondamentaux de la communication et de la communication efficace.
- La structuration du message - Ce qui perturbe le message - Adaptation du message aux interlocuteurs.
- Les messages non verbaux. Concordance verbale et non verbale : Accord entre le "dit" de la parole et le "vécu" du corps. - Quelle image donne-t-on de soi ?

>> Les différents types de comportements :
- Les attitudes et comportements performants d'ouverture relationnelle.
- Les effets des différents comportements sur les interlocuteurs.

>> Une approche des neurosciences :
- Stress et relation. Fonctionnement et dysfonctionnement relationnel.
- La gestion de la reconnaissance dans la relation. Comprendre et accepter les différences de l'autre.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.

• MED 34 //

FORMATIONS TECHNIQUES - COMMUNICATION

L'attitude des usagers (salariés, assurés), les problèmes rencontrés, leurs fréquences rendent les rencontres des médecins et des professionnels de santé de plus en plus lourdes à vivre. Il est donc important de prendre de la distance, de renforcer son positionnement affectif tout en faisant preuve d'empathie et en maintenant son professionnalisme.

MIEUX VIVRE SES RENCONTRES DE MEDECIN, INFIRMIER DU TRAVAIL OU MEDECIN-CONSEIL EN ALLIANT EFFICACITE ET CONFORT	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	07 au 09 octobre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, dentistes conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

L'objectif de cette session est de trouver des ressources personnelles face aux situations rencontrées tant au niveau de la méthodologie des rencontres que de son positionnement mental.
• Accroître son efficacité et son aisance relationnelle.
• Renforcer la méthodologie de ses rencontres.
• Développer un positionnement serein.
• Se choisir des ressources face au stress des situations.

METHODES ET INTERVENANTS

• Alternance d'exposés, d'exercices de compréhension et de mises en situation pratique issues de la réalité professionnelle des participants.

• Intervenant : *Fabrice LACOMBE, consultant en communication*

CONTENU

>> Se positionner plus clairement
- Mes objectifs relationnels
- Ma place de médecin/infirmier dans la relation
- L'évolution de la perception des professionnels de santé
- Concilier place médicale et place relationnelle dans l'entretien

>> Renforcer sa méthodologie
- Faire évoluer la structure relationnelle des entretiens
- Affiner les différentes étapes
- Utiliser l'accueil comme élément stratégique

>> Adopter un comportement
- Montrer ouverture et professionnalisme
- Renforcer une autorité positive dans le lien
- Favoriser un comportement coopératif
- Favoriser l'acceptation des décisions du médecin

>> Trouver des ressources
- Les 3 niveaux de ressources personnelles : Pensée - Action - Emotion
- Savoir modifier son état interne
- La technique des 3 recadrages

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

• MED 38 //

FORMATIONS TECHNIQUES - DIVERS

Prisé, souhaité, recherché, le temps est un bien précieux que chaque professionnel souhaite gérer au mieux. Mais cette gestion est d'autant plus complexe que cela suppose la prise en compte des spécificités de son contexte et de son métier.

GESTION DU TEMPS. MIEUX GERER SON TEMPS POUR ETRE PLUS EFFICACE	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	12 et 13 septembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1300 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, dentistes conseils, infirmiers du travail, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Savoir utiliser son temps en fonction de son rôle, de ses priorités et de celles de son entourage professionnel.
• Savoir rester disponible vis-à-vis de ses interlocuteurs tout en maîtrisant mieux son temps.
• Prendre conscience de sa relation au temps pour effectuer des changements durables.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques et méthodologiques. Alternance avec des cas pratiques. Echanges d'expériences et analyses des situations. Discussions et échanges.

• Intervenant : *Consultant en management*

CONTENU

• La technique d'Eisenhower : les notions d'urgence et d'importance en relation avec le coeur de métier ; la règle des 60/40.
• Les plages d'inaccessibilité ; la différence entre "être à disposition" et "être disponible".
• Les voleurs de temps et ses propulseurs.
• La gestion du courrier électronique et autres outils connectés.
• La délégation rapide.
• L'anticipation face à la pression du quotidien.
• La gestion du temps est-elle compatible avec la "consultation médicale".

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*
• *Chaque stagiaire sera amené à monter un emploi du temps personnalisé, adapté à sa fonction et à ses spécificités.*

Chaque professionnel de santé a, depuis le 1er janvier 2013, l'obligation de suivre chaque année un programme de Développement Professionnel Continu comprenant de l'apport de connaissances, de l'analyse de pratiques et des actions de suivi des pratiques. Ce dispositif transforme le paysage de la formation des professionnels de santé et impose des parcours et des démarches innovantes. Les formations intégrées dans un parcours DPC nécessitent la présence d'un formateur pour animer ces formations (formations présentielles, groupes d'analyses des pratiques).

ETRE ACCOMPAGNATEUR / ANIMATEUR DE PROGRAMME DPC SAVOIR PLANIFIER ET ORGANISER LE DPC EN CAISSE DE MSA.	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	06 et 07 mai 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	Médecins-conseils, médecins du travail, infirmiers du travail.
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• S'inscrire dans le dispositif du DPC et appréhender ses exigences.
• Maîtriser les étapes clés d'un programme de DPC et savoir les articuler pour proposer un parcours cohérent aux professionnels de santé.
• Connaître les obligations d'un formateur de DPC.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Discussions et échanges. Mise en situation. Remise de documents.

• Pré et post-tests. Evaluation immédiate et à distance de la formation.

• Intervenants : Médecin formé animateur DPC

CONTENU

• Le dispositif du Développement Professionnel Continu : principes et cadre réglementaire.
• La mise en oeuvre du DPC dans les organismes médico-sociaux.
• L'adaptation des métiers de la formation. Les étapes clés d'un programme de DPC.
• Méthodes HAS et articulation avec l'existant.
• Organisation pédagogique du parcours.
• Identification et manipulation des supports d'intervention.
• Coordination et suivi de l'analyse des pratiques.
• Suivi et évaluation du programme de DPC.
• Mises en situation.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.

SST //

FORMATIONS MULTIDISCIPLINAIRES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Formations techniques

La notion de "Santé et Sécurité au travail" repose sur une approche particulièrement importante : le recours à des compétences et des acteurs divers et variés.

Véritable synergie des compétences, bien différente dans l'esprit d'une simple intervention commune, la démarche multidisciplinaire s'acquiert plus qu'elle ne se décrète.

Elle nécessite, pour les thèmes abordés, des formations communes pendant lesquelles le savoir-être de toute une équipe sera tout aussi important que le savoir-faire propre à son expertise et à son expérience.

• SST 1 //

FORMATIONS SST - RISQUE BIOLOGIQUE

La prévention du risque biologique zoonotique dans une entreprise agricole va bien au-delà de l'identification du danger et nécessite une approche multidisciplinaire pour en aborder toutes les composantes afin d'intervenir le plus en amont possible du risque et le cas échéant, pour conseiller sur la gestion des crises sanitaires.

ZOONOSES. GESTION PLURIDISCIPLINAIRE DES RISQUES ET DES ALERTES SANITAIRES	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	21 et 22 mars 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, conseillers en prévention, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Dans une démarche multidisciplinaire, savoir conseiller les éleveurs pour identifier les risques liés aux zoonoses et leur proposer des mesures d'accompagnement, notamment préventives.
• Identifier tous les partenaires (pouvoirs publics, structures techniques, professionnels) pour renforcer l'approche multidisciplinaire.
• Savoir réagir en cas de crise sanitaire.

METHODES ET INTERVENANTS

Documents d'autoévaluation. Brefs apports théoriques. Exercices de réflexion en groupe à partir de situations vécues et de gestion de crise. Discussions et échanges.

• Intervenants : Médecins du travail en Agriculture / Conseillers en prévention / Chargé de mission Zoonosurveillance / Vétérinaires.

CONTENU

• Généralités sur le risque biologique (agents biologiques, spécificités du risque, zoonoses, ...).
• Bases épidémiologiques sur les zoonoses (vocabulaire, indicateurs, surveillance nationale, études et enquêtes, ...).
• Sinistralité du risque en Agriculture (réglementation, analyse par filière et population, données AT/MP, organisation et résultats de l'Observatoire des Zoonoses, ...).
• Gestion de la santé animale (réglementation, organisation, missions des professionnels, partenariats).
• Surveillance et prévention en santé animale (exemples de quelques zoonoses, prophylaxie et méthodes de la lutte, coût/efficacité de la lutte contre les zoonoses, ...).
• Surveillance et prévention en milieu professionnel (de l'identification de l'agent à l'appréciation du risque - méthodologie d'action et de suivi).
• Communiquer sur les zoonoses (informations, publics, médias, ... A la recherche de l'efficacité).
• Développer un partenariat (quels partenaires, quelles cibles, quelles informations échanger, ...).

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 14 stagiaires avec un minimum de 8 inscrits.
• La première partie (généralités sur le risque biologique) sera personnalisée selon les publics : point d'actualité sur les zoonoses pour les médecins et infirmiers, notions de base sur le risque biologique pour les conseillers en prévention.

• SST 2 //

FORMATIONS SST - RISQUE CHIMIQUE

L'équipe pluridisciplinaire en santé au travail doit conseiller le chef d'entreprise pour éviter toute altération de la santé par le travail. Le risque chimique est un risque majeur difficile à appréhender. Savoir évaluer le risque chimique pour aider l'employeur dans la réalisation de son document unique (DUER) et les actions de prévention, est nécessaire pour les acteurs SST.

AIDE A L'EVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE	
DURÉE	**2,5 jours**
LIEU	Tours
DATES	02 au 04 octobre 2019 (12h30)
COÛT PÉDAGOGIQUE	950 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, conseillers en prévention, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

Savoir faire une évaluation du risque chimique en entreprise à l'aide d'outils existants pour conseiller au mieux le chef d'entreprise. Une attention particulière sera portée sur le risque phytosanitaire, risque chimique spécifique au monde agricole.

METHODES ET INTERVENANTS

• Exposés théoriques illustrés de cas pratiques et d'exemples

• Manipulation de logiciels d'évaluation du risque chimique

• Intervenants : *Médecin toxicologue / Toxicologue IPRP / Préventeur MSA*

CONTENU

• Principes généraux d'évaluation du risque chimique en entreprise.
• Rappels des fondamentaux sur la nouvelle classification et le nouvel étiquetage CLP.
• Présentation de la méthode et des outils d'aide à l'évaluation du risque chimique (présentation de logiciels spécifiques).
• Métrologie d'ambiance : intérêts et limites. Savoir interpréter des résultats.
• Risques spécifiques en fonction du domaine d'activité avec une partie dédiée au domaine agricole ?
Une demi-journée en fin de formation.
• Recommandations à faire à l'employeur dans les suites de cette évaluation.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

• SST 4 //

FORMATIONS SST - RISQUE PSYCHOSOCIAUX

La prise en compte des risques psychosociaux en entreprise repose sur une approche pluridisciplinaire. La démarche préventive doit se construire avec l'entreprise et repose sur la synergie des analyses de tous les acteurs de la Santé - Sécurité au travail.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN ENTREPRISE. UN DIAGNOSTIC PARTAGE POUR AGIR ENSEMBLE	
DURÉE	**3 + 1 jours**
LIEU	Tours
DATES	27 au 29 mars 2019 et 1er octobre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1300 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, conseillers en prévention, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Savoir partager et analyser des informations pour apprécier la réalité et l'importance du risque.
• Savoir participer à l'élaboration d'une démarche de prévention pluridisciplinaire.
• Créer un réseau institutionnel MSA de préventeurs SST autour du RPS.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques illustrés par des situations concrètes. Etudes de cas. Echanges et discussions.

• Dans les mois suivant la formation, une assistance à la mise en place d'actions pluridisciplinaires sera assurée par les intervenants.

• Intervenants : *Médecin conseiller technique national CCMSA / Ingénieur conseiller technique national de la CCMSA / Consultante en management.*

CONTENU

• Définition des risques psychosociaux et de ses composantes.
• Aspects juridiques et responsabilités des différents acteurs. Prise en charge et réparation médico-administrative.
• Les outils disponibles. Les grands indicateurs des risques psychosociaux (médicaux, sociaux et entreprise) : intérêts et limites, recueil, analyse dans une projection SST. L'appropriation des outils MSA.
• Le passage des indicateurs au risque : réalité et importance du risque, diagnostic partagé.
• L'approche du risque psychosocial en binôme pluridisciplinaire.
• L'abord des risques psychosociaux en mode projet (technique d'engagement).
• Prévention globale et collective : méthodologie, leviers d'action, ressources à mobiliser, suivi, évaluation.
• Cas particulier de la gestion d'une crise (alerter, réagir, communiquer, savoir délimiter son rôle).
• Le 1er octobre comporte notamment un retour d'expérience

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Pour les médecins et les infirmiers du travail, cette formation est indépendante de la formation "MED 17" qui peut être suivie en complément sur la même année ou plus tard.
• Les deux derniers jours de la formation comporte notamment un retour d'expérience.

• SST 8 //

FORMATIONS SST - RISQUE PSYCHOSOCIAUX

L'analyse sociologique de l'entreprise est à l'intersection de plusieurs disciplines, comme l'économie des organisations, le management et la théorie des organisations. Elle a pour objectif de construire et de coordonner les activités des différents acteurs du travail.

DIAGNOSTIC SOCIOLOGIQUE EN ENTREPRISE	
DURÉE	**3,5 jours**
LIEU	Tours
DATES	14 au 17 (fin12h30) octobre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1500 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, conseillers en prévention, autres (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître les bases de la sociologie appliquée à l'entreprise (mondes sociaux, modes de production, modes de management, …).
• Connaître les outils d'analyse des organisations pour les intégrer dans les pratiques d'intervention.
• Echanger sur le rôle et la posture des acteurs de la Santé-Sécurité au travail.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques et empiriques. Exemples de démarche d'intervention. Echanges d'expériences. Travail en sous-groupes et études de cas.

• Intervenant : *Florence OSTY, Sociologue au Lise (CNRS-CNAM) et co-directrice du master "Sociologie de l'entreprise et stratégie de changement" à Sciences Po, Paris.*

CONTENU

• L'évolution des modèles productifs et l'avènement de la firme flexible : conséquences en termes de conditions de travail.
• L'évolution des modes de management et la légitimation de l'autorité : les conséquences pour l'individu et les collectifs de travail.
• Analyse des relations de pouvoir en organisation (enjeux, ressources, stratégies d'acteurs).
• Analyse des cultures de travail (normes relationnelles, représentations, valeurs) et des processus identitaires (subjectivité, reconnaissance au travail).
• Du diagnostic à l'intervention : les enjeux de l'intervention en matière de santé/sécurité au travail.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

NOUVEAUTÉ

• SST 81 //

FORMATION SST- RISQUES PSYCHOSOCIAUX – ATELIER PRATIQUE

L'intervention en SST suppose de décrypter les situations en entreprise pour proposer des démarches ajustées. L'analyse sociologique de chantiers apportés par les participants équipe et enrichit les pratiques professionnelles dans une visée de capitalisation et d'étayage d'une posture d'intervention.

INTERVENIR SUR LES RPS EN MOBILISANT LE DIAGNOSTIC SOCIOLOGIQUE EN ENTREPRISE	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	21 et 22 mars 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1200 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, conseillers en prévention, autres (nous contacter) ayant déjà suivi la formation diagnostic sociologique en entreprise SST8
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Partager des situations de chantiers d'intervention et en proposer une lecture sociologique
• Mobiliser les outils d'analyse des organisations pour les intégrer dans les pratiques d'intervention
• Echanger sur des pratiques professionnelles et postures des acteurs de la de la Santé-Sécurité au travail.

METHODES ET INTERVENANTS

• Travail en sous-groupes et études de cas, apports sociologiques complémentaires
Echanges d'expériences.

• Intervenants : • *Intervenant : Florence OSTY, Sociologue au Lise (CNRS-CNAM) et directrice du master "Sociologie de l'entreprise et stratégie de changement" à Sciences Po, Paris.*

CONTENU

• Analyse des situations organisées en santé-sécurité du travail (relations de pouvoir, cultures de travail)
• L'intervention en matière de santé/sécurité au travail : quelles pratiques, quelle posture ?

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

• SST 27 //

FORMATIONS SST - RISQUE PSYCHOSOCIAUX

Le suicide représente dans tous les pays un véritable enjeu de Santé publique. De nombreux professionnels peuvent rencontrer des personnes en crise suicidaire et le recours à des outils simples peut permettre une détection, voire un désamorçage de cette crise.

PREVENTION DU SUICIDE. DU REPERAGE A LA GESTION DE LA CRISE SUICIDAIRE	
DURÉE	**3 + 1 jours**
LIEU	Tours
DATES	11 au 13 juin 2019 et 21 novembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, conseillers en prévention, travailleurs sociaux, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Situer la problématique du suicide dans les enjeux de Santé publique.
• Savoir utiliser des outils de détection de la crise suicidaire.
• Savoir mobiliser les ressources disponibles pour agir.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques et échanges d'expériences. Jeux de rôles basés sur des cas cliniques structurés et accompagnés par les animateurs (jeux de rôles uniquement en petits groupes de 3 personnes).

• Journée complémentaire comportant une mise au point sur les outils que les personnes formées auront pu utiliser dans la gestion de la crise et des échanges d'expériences (retours positifs et difficultés éventuellement rencontrées).

• Intervenants : *Médecin psychiatre spécialisé dans l'accueil des urgences psychiatriques / Psychologue / Médecin conseiller technique national CCMSA*

CONTENU

• Il s'agit d'une formation qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'actions face au suicide.
• Cette formation s'adresse aux professionnels qui interviennent auprès de personnes qui peuvent être en crise suicidaire ou qui sont déjà passées à l'acte. Elle leur apporte un outil qui peut être utilisé au sein de leur pratique pour détecter et éventuellement désamorcer un processus suicidaire en cours. Mais il ne s'agit pas de former un intervenant qui pourrait devenir le seul interlocuteur au sein de son institution devant une personne (patient ou non) à risque de suicide.
• Contenu : généralités sur le suicide et données épidémiologiques, la crise suicidaire, l'évaluation du potentiel suicidaire à l'aide de l'échelle RUD (Risque - Urgence - Dangerosité) et le désamorçage de la crise.
• Plan prévention suicide de la MSA.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 14 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Les personnes formées pourront, si elles le souhaitent, constituer un réseau de personnes ressources basé sur l'échange et la communication.

La pénibilité physique du travail a cela de remarquable, l'existence d'un indicateur personnalisé : le pouls. La cardiofréquencemétrie est une exploration simple à mettre en oeuvre, utile pour caractériser des postes, apprécier la tolérance individuelle et anticiper des adaptations.

CARDIOFRÉQUENCEMÉTRIE EN SANTÉ AU TRAVAIL. UN OUTIL POUR APPRECIER LA PENIBILITE DU TRAVAIL	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	05 et 06 septembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	800 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, conseillers en prévention, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Déterminer la pénibilité globale du poste de travail tout en identifiant les tâches contraignantes.
• Savoir proposer des seuils d'alerte pour mettre en place une surveillance médicale adaptée.
• Savoir proposer des adaptations de poste dans le contexte de pathologies cardio-vasculaires.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Travaux pratiques de mesurage et d'exploitation des données avec un logiciel. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Médecin ergonome*

CONTENU

• Physiologie cardiaque à l'effort.
• Principes et indications de la cardiofréquencemétrie.
• Interprétation des résultats.
• Rappels réglementaires.
• Travaux pratiques : manipulation des cardiofréquencemètres, exploitation informatique des données, restitution des résultats.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Cette formation peut être montée en caisse (nous contacter).

• SST 33 //

FORMATIONS SST - RISQUE PHYSIQUES

Le mesurage des ambiances physiques (bruit, éclairage, ambiance thermique, vibration, prélèvements d'atmosphère, ventilation…) est essentiel pour apprécier les niveaux réels d'exposition des salariés à leur poste de travail.

COMPRENDRE ET INTERPRETER LA METROLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	19 et 20 septembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître les différentes mesures qui peuvent être mises en place, leurs avantages et leurs limites.
• Connaître les outils pour analyser les résultats.
• Savoir interpréter les résultats..

METHODES ET INTERVENANTS

• Alternance d'apports théoriques et d'exercices.

• Etudes de situations et de cas

• Intervenant : *IPRP - Ingénieur sécurité / Quentin ALLARD, Ingénieur Prévention.*

CONTENU

• Quand et pourquoi faire une métrologie.
• Réglementations et normes en vigueur.
• Point de repère sur les différentes métrologies (bruit, éclairage, ambiance thermique, vibrations, prélèvements d'atmosphères, vitesses d'air/ventilation.
• Interprétation du résultat.
• Métrologie abordée.
• Bruit, éclairage, ambiance thermique, vibrations, prélèvements d'atmosphères, ventilation.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

La méthodologie présentée dans la formation-action permet d'assurer une véritable synergie d'acteurs qui s'approprient un savoir-faire directement opérationnel à l'issue de la formation, dans le respect fondamental des intérêts des salariés, des employeurs, des représentants des salariés ainsi que dans le respect tout aussi fondamental de la déontologie des Médecins-conseils et des Médecins du travail, et de chacun des acteurs institutionnels intervenant dans le champ du maintien en emploi.

FAVORISER LE RETOUR EN EMPLOI : LE ROLE DU MEDECIN-CONSEIL ET DE L'EQUIPE SANTE TRAVAIL DANS LA PREVENTION ET LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	16 au 18 septembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, médecins-conseils, conseillers en prévention, infirmiers du travail, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Développer la méthodologie nationale (circulaire du 21 mars 2002) de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (maintien en emploi) pour anticiper les inaptitudes et favoriser le retour à l'emploi dans les meilleures conditions.
• Maîtriser les aides et les outils, les différents acteurs et les réseaux permettant de répondre aux situations des salariés en restriction médicale d'aptitude ou handicapés, dans un contexte de nouvelles législations et éviter la discrimination.
• Outiller les professionnels de la santé au travail de la MSA intervenant dans le champ du maintien en emploi pour optimiser leur positionnement dans le partenariat interne et externe, dans le respect des recommandations officielles (HAS).
• Identifier les techniques de résolution de problèmes.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques illustrés par des situations concrètes. Etudes de cas proposés par les stagiaires. Echanges et discussion.

• Dossier pédagogique complet fourni par les intervenants. Process méthodologique apporté.

• Intervenants : *Médecin ergonome, formateur national sur la PDP et la santé au travail /sociologue, spécialiste.*

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.

CONTENU

• Présentation des différents dispositifs législatifs, des structures, des acteurs et des aides : arguments et stratégies d'action.
• Evolution de la législation et contexte européen - Eléments de jurisprudence, notion de non discrimination et d'aménagements raisonnables, réseaux internes externes - 3ème Plan Santé au Travail 2015-2019, Plan Cancer, liens de la PDP avec la Loi sur la Santé au Travail et les décrets d'application.
• La méthodologie de la prévention de la désinsertion professionnelle - Le signalement précoce : comment l'améliorer ? Quel partenariat médical pendant l'arrêt de travail ? L'analyse de la demande : analyse des enjeux médicaux, sociaux, économiques et professionnels d'une personne ou d'un collectif en difficulté de santé au travail : comment et par qui ? Analyse des enjeux au niveau des différents médecins, des préventeurs, de l'employeur et du collectif de travail : comment et par qui? Le traitement de la demande : quelle conduite de projet ? Quels acteurs pour la mise en place des outils techniques, organisationnels ou financiers, quelles pratiques en entreprise ? Le suivi du ou des salariés en difficulté : quel accompagnement et par qui ? Quelle communication et auprès de qui ? L'évaluation de l'accompagnement : l'évaluation quantitative et l'évaluation qualitative. Quels indicateurs de la PDP ?
• La négociation avec le salarié, le médecin du travail, l'employeur, et les autres partenaires de l'accompagnement – leurs déontologies : relations Médecins-conseils, Médecins du travail, infirmiers, IPRP, IRP, DRH, assistants de services sociaux, chefs de service et encadrement.

• SST 24 //

FORMATIONS SST - AUTRES THEMES

Destinées à augmenter la productivité dans la réalisation de différentes tâches agricoles, les machines améliorent incontestablement les conditions de travail tout en générant néanmoins des risques professionnels spécifiques lors de leur utilisation.

MACHINISME AGRICOLE. ADAPTER SES ACTIONS A L'ACTUALITE	
DURÉE	**2,5 jours**
LIEU	Tours
DATES	4 au 6 (fin 12h00) novembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	900 euros
PUBLIC	Médecins du travail, conseillers en prévention, infirmiers du travail, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Perfectionner ses connaissances et être informé des évolutions les plus récentes sur le machinisme agricole.
• Pouvoir adapter ses missions et ses actions en fonction de ces évolutions.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de situations de terrain. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Ingénieurs conseillers techniques de la Direction de la Santé Sécurité au Travail de la Caisse Centrale de MSA / Autres intervenants.*

CONTENU

• Le risque machine en chiffres.
• De la conception à l'utilisation des machines agricoles : un parcours à connaître (rappels réglementaires : mise sur le marché, conformité, permis et autorisation de conduite, ...).
• Le risque machine dans le plan Santé-Sécurité au Travail en Agriculture 2011-2015 (formation à la conduite, vibration, cabines à air épuré, prévention du risque d'électrocution au contact des lignes électriques aériennes, ...).
• Autres informations en lien avec l'actualité du risque lié à l'utilisation des machines agricoles.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

Les actions en Santé - Sécurité au travail nécessitent de connaître les entreprises concernées. La visite d'une entreprise doit être une démarche méthodique, préparée à partir de documents de référence, structurée lors de sa réalisation et formalisée par la suite.

VISITE D'ENTREPRISE. PARTICULARITES DES PETITES ENTREPRISES	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	09 au 11 septembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, conseillers en prévention, infirmiers du travail, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Savoir organiser une visite d'entreprise (la préparer, la mener et rendre compte).
• En fonction de l'objectif de la visite et du temps disponible, savoir privilégier les informations à collecter.
• Savoir faire le lien avec les documents concernant l'entreprise.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Etudes de situation de terrain. Visite d'une ou deux entreprises. Discussions et échanges.

• Intervenants : *Laurent AVISSE, Consultant ergonome / Conseiller en prévention de la MSA.*

CONTENU

>> Aspects spécifiques de l'intervention dans les petites entreprises :
- Les attentes et besoins de l'entreprise.
- Moyens pour développer et valoriser l'action en santé au travail.
- Apport des concepts ergonomiques.
- Compréhension d'un poste de travail et de l'activité de travail.

>> Elaboration pratique d'un protocole de visite d'entreprise :
- Documents et éléments de connaissance de l'entreprise.
- Connaissance et compréhension de l'activité.
- Repérage et analyse rapide des risques professionnels.
- Analyse des contraintes physiques et des facteurs d'ambiance au poste de travail (postures, bruit, risque chimique, vibrations…).
- Rapport de visite et fiche d'entreprise, qui aidera l'entreprise à réaliser son document unique d'évaluation des risques professionnels.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Prévoir une tenue adaptée pour une visite d'entreprise (chaussures et vêtements, prise de notes).

• SST 22 //

FORMATIONS SST - AUTRES THEMES

Si la protection individuelle est le dernier maillon de la protection des travailleurs, les équipements qu'elle mobilise doivent être utilisés à bon escient pour protéger avec un minimum de contrainte. Connaitre les caractéristiques des EPI est un préalable à toute prescription.

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE. CONNAITRE POUR CONSEILLER	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	09 et 10 mai 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	800 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, conseillers en prévention, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Connaître les équipements de protection individuelle (EPI) et leur limites.
• Comprendre et utiliser les informations données par les fabricants et fournisseurs (préconisations, pictogrammes).
• Savoir optimiser les choix des équipements et conseiller les utilisateurs en fonctions de leurs expositions professionnelles.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques. Présentation d'équipements. Exercices de prescriptions. Discussions et échanges.

• Intervenant : *Jessie ALDANA-JAGUE - Toxicologue industrielle IPRP.*

CONTENU

• Protection auditive (physiologie, les effets du bruit, type de protection, réglementation / norme, durée d'utilisation, informations techniques…).
• Protection oculaire (physiologie, risques, normes, type de protection, durée d'utilisation, informations techniques…).
• Protection des mains (physiologie, risques, normes, type de protection, durée d'utilisation, informations techniques…).
• Protection des pieds (risques, normes, type de protection, durée d'utilisation, informations techniques…).
• Protection des voies respiratoires (physiologie, risques, normes, type de protection, durée d'utilisation, informations techniques…).
• Protection de la tête.
• Protection du corps (protections jetables en particulier, type de protection, durée d'utilisation, informations techniques, techniques d'habillage et de déshabillage selon le risque).

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

La conduite de projets en Santé Sécurité au Travail implique l'ensemble des métiers et vise des résultats mesurables et adaptés aux enjeux et objectifs de l'institution. La méthodologie apporte au chef de projet la capacité à piloter efficacement les travaux collectifs en sachant utiliser la créativité et gérer le temps.

LA CONDUITE DE PROJET EN SST	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	12 au 14 novembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, conseillers en prévention, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Clarifier la valeur ajoutée du chef de projet et son positionnement opérationnel dans la conduite d'un projet.
• Appliquer d'une manière pragmatique les différentes étapes d'une démarche de conduite de projet en sachant concilier rigueur et capacité d'écoute.
• Stimuler la synergie des compétences au sein du groupe projet à travers la dynamique collective et la valorisation des travaux.

METHODES ET INTERVENANTS

• Cette formation se veut pratico-pratique et elle alterne les méthodes pédagogiques pour favoriser l'appropriation des méthodes. Une étude de cas sert de fil conducteur et permet de mettre en valeur les bonnes pratiques et les conditions de la réussite.

• Intervenant : *Daniel OLLIVIER, dirigeant Cabinet THERA Conseil.*

CONTENU

• Méthodologie de conduite de projet : mise en relief des 5 étapes de la démarche de l'état des lieux à l'évaluation des résultats.
• Cadrage d'un projet à travers la fiche projet et clarification du qui fait quoi : clarté des attendus et objectifs du projet, valeur ajoutée du chef de projet, identification des compétences et ressources nécessaires.
• Organisation des travaux et planification des activités : répartition des missions et responsabilisation des membres du groupe projet, optimisation du temps, suivi des travaux et capacité à rendre compte.
• Animation des réunions du groupe projet : techniques de production et de prise de décision, gestion des situations délicates.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• *Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.*

• SST 31 //

FORMATIONS SST - DIVERS

La pratique des acteurs en santé sécurité au travail et en santé repose sur la connaissance des liens entre des facteurs d'exposition et la santé. A l'échelle d'une population, l'épidémiologie permet d'approcher rationnellement la part des facteurs environnementaux et professionnels sur la santé humaine.

EPIDEMIOLOGIE EN SANTE SECURITE AU TRAVAIL ET EN SANTE	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	10 et 11 octobre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	700 euros
PUBLIC	Médecins du travail, praticiens conseils, infirmiers du travail, conseillers en prévention, autres professionnels (nous contacter)
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Porter un regard critique sur les publications épidémiologiques.
• Comprendre le cheminement et interpréter les résultats d'une étude épidémiologique environnementale ou en milieu professionnel.
• Mieux informer les professionnels à partir des données d'études.

METHODES ET INTERVENANTS

• Apports théoriques de base.
Travaux dirigés autour d'articles.

• Discussions et échanges.

• Intervenants : *Marie Murcia, statisticienne. Docteur en épidémiologie et santé publique spécialiste des risques professionnels*

CONTENU

• Pourquoi l'épidémiologie ? Quelle est sa place dans la recherche biomédicale ?
• De l'échantillon à la population cible.
• Les principaux indicateurs de l'épidémiologie : incidence, prévalence, risque relatif, odd-ratio, hazard-ratio, taux standardisés, la taille d'effet, …
• Erreurs et biais en épidémiologie : ce que dit et ne dit pas le petit « p » ou la significativité d'un résultat.
• La causalité et l'épidémiologie. Réflexion scientifique et enjeu sociétal.
• Lecture critique d'articles appliqués à la santé sécurité au travail et à la santé.
• Regard sur les connaissances d'effets sanitaires à long terme (Exemple de l'étude AGRICAN).
• Exemple de protocoles d'études (cohorte COSET MSA, séroprévalence et incidence des maladies zoonotiques).
• Exemple de bases de données et d'analyses statistiques.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.
• Facultatif mais utile : calculatrice simple ou ordinateur portable.

Dans le cadre des missions des professionnels de santé et des préventeurs, savoir animer un groupe et organiser des formations est souvent nécessaire.

FORMATION DE FORMATEUR « REUSSIR LA TRANSMISSION DU SAVOIR PROFESSIONNEL »	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	Tours
DATES	09 au 11 septembre 2019
COÛT PÉDAGOGIQUE	1050 euros
PUBLIC	Médecins du travail, infirmiers du travail, médecins-conseils, autres (nous contacter).
CONTACT : Thierry Huguet - 02 47 66 61 07 - huguet.thierry@inma.fr	

OBJECTIFS

• Apprendre à concevoir un programme puis un scénario pédagogique.
• Acquérir des méthodes, des techniques et des outils pour concevoir et animer un module.
• Savoir évaluer une formation.

METHODES ET INTERVENANTS

• L'interaction entre la théorie et la pratique est privilégiée, ainsi qu'une visée très opérationnelle (étude de cas, simulation, mise en pratique…).

• Nous invitons chaque participant à venir avec un cas concret de projet d'animation.

• Intervenant : Jean Thomas FURNO, dirigeant de « Stratégie consultants »

CONTENU

>> Apprendre à concevoir un programme de formation :
- Identifier la demande institutionnelle et analyser les besoins en formation des agents.
- Déterminer des objectifs de formation précis, concis et univoque.
- Préparer, construire le déroulement de la formation.
- Elaborer le scénario pédagogique et construire les formations adaptées aux objectifs institutionnels.

>> Acquérir des méthodes, des techniques et des outils pour structurer et animer :
- Concevoir les outils pédagogiques, les supports, l'évaluation : diaporama, exercices, jeux de rôle.
- Ecouter et établir des relations pédagogiques efficaces.
- Intervenir avec succès lors des échanges de communication.
- Etablir des relations pédagogiques permettant une bonne transmission des connaissances.

>> Savoir évaluer les résultats d'une formation :
- Maitriser la progression vers l'atteinte des objectifs.
- Acquérir des outils afin de contrôler l'efficacité pédagogique et construire l'évaluation.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Inscriptions limitées à 12 participants avec un minimum de 8 inscrits.

AUT //

AUTRES FORMATIONS

Au-delà de son offre destinée aux praticiens et aux acteurs de la Santé - Sécurité au Travail, l'INMA propose d'autres formations, notamment pour les membres élus des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. (CHSCT).

Toutes les formations en dehors des diplômes et des formations métiers de la MSA et actualisation des connaissances peuvent être dispensées au sein de votre caisse.

Cela limite ainsi les frais de déplacement de vos stagiaires et permet de donner le même niveau de connaissances à toute l'équipe.

N'hésitez pas à nous contacter.

• AUT 1 //

AUTRES FORMATIONS

Au-delà des obligations réglementaires de formation, il importe que les membres élus des CHSCT puissent cerner les différentes attributions du Comité, connaissent les moyens dont ils disposent et s'approprient leur mandat pour prévenir activement les risques dans l'entreprise.

CHSCT : FORMATION INITIALE DES MEMBRES ELUS	
DURÉE	**3 jours**
LIEU	TOURS
DATES	A DEFINIR
COÛT PÉDAGOGIQUE	600 euros
PUBLIC	Membres élus du CHSCT
CONTACT : Edwige Thibault - 02 47 66 70 22 - thibault.edwige@inma.fr	

OBJECTIFS

• Préparer les membres élus du CHSCT à leur mission.
• Leur donner les connaissances pour analyser les conditions de travail, les risques professionnels et la prévention qui en découle.

METHODES ET INTERVENANTS

• Exposés théoriques. Analyse de cas pratiques. Discussion et échanges. Documentation.

• Intervenants : *Spécialisés dans l'approche de la Santé et de la Sécurité au Travail / Médecin du travail.*

CONTENU

• Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Rôles et missions des acteurs internes et externes à l'entreprise.
• La prévention des risques professionnels : historique et organisation. Rôle et missions des acteurs.
• La Santé au travail : historique et organisation. Rôle et missions des acteurs.
• Points particuliers : handicap, invalidité, pénibilité, …
• Les accidents du travail et les Maladies professionnelles : enjeux humains et financiers - Réglementation - Responsabilités.
• Analyse de l'accident : La méthode de l'arbre des causes - Exercices pratiques.
• Analyse du risque : Évaluation du risque - Exemples de risques particuliers (contraintes posturales, facteurs physiques d'ambiance, facteurs psychosociaux,...).
• Méthode d'analyse d'une étude de poste (notions d'ergonomie).
• Réalisation pratique d'une étude de poste de travail dans une ou plusieurs entreprises et échanges en groupe.

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Cette formation peut être organisée à la demande (autres dates possibles) et peut être délocalisée pour un groupe constitué : nous contacter.
• Inscriptions limitées à 14 stagiaires.
• Nous contacter pour connaître l'actualité des sessions organisées (autres dates en fonction des demandes).
• L'INMA est agréé au titre de la formation des membres du CHSCT par arrêté préfectoral du 10/07/1985 (n° 85-158).

• AUT 2 //

AUTRES FORMATIONS

La prise en compte des risques psychosociaux en entreprise repose sur une approche pluridisciplinaire à partir d'un diagnostic partagé. Les membres élus des CHSCT doivent acquérir des connaissances sur ce risque pour participer à un diagnostic partagé entre tous les acteurs.

CHSCT : AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX	
DURÉE	**2 jours**
LIEU	Tours
DATES	A DEFINIR
COÛT PÉDAGOGIQUE	600 euros
PUBLIC	Membres élus du CHSCT.
CONTACT : Edwige Thibault - 02 47 66 70 22 - thibault.edwige@inma.fr	

OBJECTIFS

• En tant que membre élu de CHSCT, connaître et savoir identifier le risque psychosocial au sein de l'entreprise.
• Pouvoir participer au diagnostic de ce risque, partagé entre tous les acteurs de la prévention.
• Jouer un rôle actif dans l'information et la prévention de ce risque.

METHODES ET INTERVENANTS

• Exposés théoriques. Analyse de cas pratiques. Discussion et échanges. Documentation.

• Intervenants : *Spécialisés dans l'approche de la Santé et de la Sécurité au Travail / Médecin du travail.*

CONTENU

>> Le risque psychosocial (RPS), de quoi parle-t-on ?
- Définition du RPS.
- Une problématique d'actualité, …
- Les différentes composantes du RPS.
- Conséquences individuelles (comportement, santé) et collectives (organisation, structures).
- Eléments juridiques relatifs au RPS.

>> Participer à une démarche de prévention collective du RPS :
- Les grandes étapes d'une démarche.
- Les différents acteurs (entreprise et hors entreprise) et leur rôle dans la démarche.

>> Quelles pistes de solutions et quels moyens d'action ?
>> Quelles aides (méthodologiques...) et quels appuis extérieurs à l'entreprise ?

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Cette formation peut être organisée à la demande (autres dates possibles) et peut être délocalisée pour un groupe constitué : nous contacter.
• Inscriptions limitées à 14 participants
• L'INMA est agréé au titre de la formation des membres du CHSCT par arrêté préfectoral du 10/07/1985 (n° 85158).
• Les formations destinées aux membres élus de CHSCT ("AUT 1" et "AUT 2") peuvent être suivies indépendamment l'une de l'autre. Elles peuvent également être organisées à la demande. Nous contacter (*).
• Autre formation à consulter sur un thème similaire : "AUT 1".

MAN //

MANIFESTATIONS DE L'INMA

Colloque et Symposium

Chaque année depuis sa création en 1958, l'INMA organise une ou plusieurs manifestations traitant d'un thème d'actualité, spécifiquement agricole ou transverse, en lien avec la santé et la sécurité au travail.

Mobilisant les données et les actualités scientifiques les plus récentes, ces manifestations sont aussi un lieu et un temps d'échanges particulièrement intéressants.

Au-delà des obligations réglementaires de formation, il importe que les membres élus des CHSCT puissent cerner les différentes attributions du Comité, connaissent les moyens dont ils disposent et s'approprient leur mandat pour prévenir activement les risques dans l'entreprise.

MANIFESTIONS : COLLOQUE ET SYMPOSIUM	
DURÉE	**1 journée pour chaque manifestation**
LIEU	Selon la manifestation
DATES	Selon la manifestation
CONTACT	**Delphine Arfouilloux** - 02 47 66 62 32 arfouilloux.delphine@inma.fr

OBJECTIFS

• Actualiser les connaissances sur le thème de la journée par une approche multidisciplinaire.
• Proposer une réflexion sur les enjeux de santé et de prévention en lien avec le thème.

COLLOQUE 2019

• Thème : A DEFINIR
• Date : 1er février 2019
• Lieu : Hôtel Océania l'Univers - Tours
• Programme : à consulter prochainement sur le site Internet (www.inma.fr)

SYMPOSIUM 2019

• Thème : A DEFINIR
• Date : 18 octobre 2019
• Lieu : Hôtel Océania l'Univers - Tours
• Programme : à consulter prochainement sur le site Internet (www.inma.fr)

NOTES ET AVERTISSEMENTS

• Les programmes et formulaires d'inscription seront disponibles en téléchargement sur le site Internet de l'INMA (www.inma.fr).

INMA

Santé Sécurité Agriculture

INSTITUT **N**ATIONAL DE **M**ÉDECINE **A**GRICOLE
14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS

Tel. : 02 47 66 61 07 - www.inma.fr

Conception graphique : www.antirouille.biz - crédits photos : Shutterstock, INMA - © 07/2018